



30 ans

**C.A.U.E. 64
RAPPORT D'ACTIVITÉ
2008**

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SOMMAIRE

Le rapport moral	p4
1- La composition de l'association	p6
Le Conseil d'administration	p7
L'Assemblée générale	p8
Le Bureau	p8
L'équipe technique	p9
2- L'aide à la décision des collectivités locales	p10
Le C.A.U.E. 64 et l'aide à la décision des collectivités	p11
Les communes accompagnées par le C.A.U.E. 64	p13
La carte des communes conseillées	p15
L'exemple de la commune de Beyrie-sur-Joyeuse	p16
L'exemple de la commune de Riupeyrus	p19
L'exemple de la commune de La Bastide Clairence	p21
L'exemple de la commune de Parbayse	p24
3- Le conseil aux particuliers	p27
La mise en place du pôle conseil aux particuliers à Bayonne	p28
Les permanences en 2008	p29
Les communes concernées	p31
Localisation des communes concernées par les projets des pétitionnaires	p33
4- Les actions culturelles de sensibilisation et de formation	p34
Les actions culturelles	p35
Les actions de formation et de pédagogie	p46
Les participations diverses du C.A.U.E. 64	p50
5- La stratégie de communication	p52
6- Les jurys de concours	p59
7- La revue de presse	p61

RAPPORT MORAL

L'année 2008 fut jalonnée par de nombreux événements qui, résolument, changèrent à la fois le fonctionnement et l'image de notre C.A.U.E.. Le recrutement d'un nouveau directeur apporta de nouvelles perspectives, qui désormais se concrétisent par une meilleure reconnaissance et une véritable lisibilité de notre activité. La stratégie de réorientation que nous avons proposée lors de notre dernière Assemblée générale permet aujourd'hui de remettre sur les rails un C.A.U.E. qui avait quelque peu disparu du paysage institutionnel départemental.

Né en avril 1978, notre C.A.U.E. a désormais trente ans d'existence ; âge canonique selon certains qui y verraient une sorte de fossile cacochyme devant tout simplement prendre une retraite méritée, âge de la maturité selon d'autres qui y voient encore une utilité au service des défis auxquels notre département est aujourd'hui confronté. Pour ce qui me concerne, je pencherai davantage vers la seconde analyse, cela va de soi.

Le programme de réorientation et de réorganisation validé en juin 2008 s'appuie tout d'abord sur un repositionnement stratégique. Celui-ci repose sur trois axes complémentaires dont les objectifs se basent sur une relecture des missions imposées par la loi.

Le premier axe concerne l'aide à la décision et l'accompagnement des collectivités. Depuis quelques années le C.A.U.E. avait réduit son activité à l'attention des communes et de leurs groupements. Or, en raison de la réforme de l'État, qui a généré un désengagement de ses services au profit des collectivités, a émergé un réel besoin en terme d'ingénierie territoriale. Désormais, les communes sont quotidiennement confrontées à des problématiques de développement, d'aménagement, d'embellissement de leur territoire et se trouvent démunies en termes techniques pour faire face à ces questions. De surcroît, les différentes phases de décentralisation ont considérablement complexifié les responsabilités, et les élus locaux ne disposent pas systématiquement de méthodes appropriées pour répondre à leurs divers projets. Ainsi, le C.A.U.E., en relation avec les autres partenaires, s'engagera pleinement auprès des collectivités en respectant, bien entendu, les règles dictées par la loi, en l'occurrence celles qui sont relatives à la maîtrise d'œuvre.

Le second axe de travail répond à la nécessité de retrouver une notoriété sur l'ensemble du département. Selon le constat opéré, le C.A.U.E., dans les domaines qui le concernent, est apparu absent, depuis plusieurs années, de la scène culturelle départementale. Il convient désormais de lui donner de nouveaux objectifs en termes de sensibilisation, d'actions culturelles et de pédagogie.

De nouveaux thèmes devront être appréhendés en tenant compte des réalités départementales. Les actions culturelles pourront s'appuyer sur les événements organisés à l'échelle nationale comme la semaine du développement durable, vivre les villes, les journées européennes du patrimoine.

Au-delà de ces événements, qui jalonnent l'année, le C.A.U.E. se doit de fidéliser un public par le biais de cycles de conférences, de soirées débats, de visites de bâtiments ou de quartiers, d'expositions ... Quelles que soient les actions qui seront mises en œuvre, il semble opportun de proposer quelques manifestations qui reviendront tous les ans ou selon un rythme bisannuel.

Ce recadrage culturel ne pourra se construire en vraie grandeur que dans une logique de partenariat fort. Ainsi, le C.A.U.E. se rapprochera des différentes structures culturelles qui oeuvrent déjà dans le département.

En corollaire des deux axes précédents, le C.A.U.E. a proposé, en accord avec d'autres partenaires comme l'association des maires, l'agence d'urbanisme, le C.N.F.P.T., la D.D.E.A, la maison des communes, un cycle de formation destiné aux élus locaux et aux techniciens territoriaux. Les nouvelles équipes municipales issues des dernières élections se trouvent souvent confrontées à des questions complexes relatives aux domaines qui nous concernent. De plus, la réglementation évoluant sans cesse, il s'avère nécessaire d'apporter des réponses précises et d'actualiser le niveau d'information.

Dans un premier temps, un questionnaire a été adressé à toutes les communes du département afin de les interroger sur leurs besoins. Plus de 80 communes ont répondu attestant ainsi d'une véritable demande.

Le programme pour 2009 est d'ores et déjà établi, il concerne plusieurs sujets qui correspondent à certains enjeux et préoccupations récurrentes. Les thèmes de formation abordent les différentes étapes et les outils de la conduite d'une opération d'aménagement, depuis la définition du projet d'urbanisme réglementaire jusqu'à la réalisation du projet. Il est important de proposer des formations au plus près des préoccupations et des réalités locales en s'appuyant sur des études de cas départementales.

Notre programme est certainement ambitieux, toutefois je fais confiance à notre équipe technique qui saura se mobiliser dans un esprit de service public pour la qualité de l'architecture et des paysages de notre si beau département.

Jean-Louis CASET
Président du C.A.U.E. des Pyrénées-Atlantiques
Conseiller général du canton d'Iholdy, maire d'Ibarolle

1-

LA COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Jean-Louis CASET - Conseiller Général du Canton d'Iholdy - Maire d'Ibarolle

Représentants des collectivités locales

Natalie FRANCO - 1ère Vice-présidente du C.A.U.E. 64

Conseillère Générale du Canton de Pau Ouest

Monique LARRAN-LANGE - 2ème Vice-présidente du C.A.U.E. 64

Conseillère Générale du Canton de Bayonne Ouest, Vice-présidente du CG 64

Pierre CASABONNE - Trésorier du C.A.U.E. 64

Conseiller Général du Canton d'Aramits - Maire d'Arette

Jean-François MAISON - Conseiller Général du Canton de Pau Est

Claude SERRES-COUSINE - Conseiller Général du Canton de Salies-de-Béarn

Maire de Salies-de-Béarn

Représentants de l'Etat

François GOUSSE - Directeur Départemental de l'Equipement et de l'Agriculture

Philippe JUNQUET - Directeur Adjoint de l'Equipement et de l'Agriculture

Philippe CARRIERE - Inspecteur d'Académie

Robert MANGADO - Architecte des Bâtiments de France

Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

Représentants des professions

Sandrine BRISSET-CAPDEVIELLE - Architecte

Déléguée de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

Pierre MOULIA - Représentant de la CAPEB Béarn et Soule

Yves SARRAT - Géomètre expert

Président de la Chambre Départementale des Géomètres Experts

Bernard TREY-NAVARRANNE - Urbaniste

Président délégué régional Aquitaine de la Société Française des Urbanistes

Personnes qualifiées

Sylvie CLARIMONT - Représentante de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Terexa LEKUMBERRI - Représentante de l'Institut Culturel Basque

Membres élus par l'Assemblée générale

François BONEU - Président du PACT-CDHAR du Béarn

Marc BECKMANS - Président C.C.I. de Bayonne

Paul CANET - Président du Pavillon de l'Architecture, représenté par P. MARSAN vice-président

Benoît CAUSSADE - Directeur du PACT-HD du Pays basque

André GRESY - Architecte

Jacqueline LABEROU - Représentante de la Chambre d'agriculture

Représentant du personnel

Delphine BERNADAS - Assistante de direction

Le Conseil d'administration s'est réuni le 5 mars, 28 mai et le 5 décembre 2008.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.A.U.E. 64

Les membres adhérents

Pascal DACHARRY - Représentant de l'UNTEC
Bernard CAZALA - Président de la Chambre des métiers des Pyrénées-Atlantiques
Philippe LABORDE-RAYNA - Maire de Morlanne
Daniel BANCON - Président de la F.B.T.P. des Pyrénées-Atlantiques
Hurbert DEKKERS - SEPANSO Pays basque
André LACABE - Président de la FNAIM Pays basque
Jean-Pierre MIRANDE - Président de l'Office 64 de l'Habitat
Vincent BRU - Président du Centre de documentation et d'Architecture
Marie-Josée NOUSTY - Présidente de l'association des Gîtes Ruraux
Maurice FAIZON - Délégué de l'Union des Entrepreneurs Paysagistes
Fabrice RIBERAL - Lafarge Couverture

L'Assemblée générale s'est réunie le 23 juin 2008.

LE BUREAU

Jean-Louis CASET - Président
Natalie FRANCO - 1ère Vice-présidente
Monique LARRAN-LANGE - 2ème Vice-présidente
Pierre CASABONNE - Trésorier
Robert MANGADO - Secrétaire
Sandrine BRISSET-CAPDEVIELLE
Philippe JUNQUET
Paul CANET, représenté par Pierre MARSAN
Bernard TREY-NAVARRANNE

Le bureau s'est réuni cinq fois : le 14 janvier, 17 juin, 21 juillet, 1er octobre et 7 novembre 2008.

Le bureau a procédé au recrutement du directeur après s'être réuni en jury le 28 janvier et le 18 février 2008.

Le C.A.U.E. 64 rend hommage à Alexis ESPEL CARRICART, Géomètre expert, représentant de la Chambre Départementale des Géomètres Experts, administrateur du C.A.U.E., décédé le 15 juin 2008.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Pour mener à bien ses missions, le C.A.U.E. 64 emploie des spécialistes formés aux disciplines de l'architecture, du patrimoine, de l'aménagement de l'espace et du cadre de vie.

Patrick FIFRE, Directeur – Urbaniste (*a pris ses fonctions le 4 avril 2008*)

Eric AGRO, Architecte conseiller auprès des particuliers secteur Béarn

Delphine BERNADAS, Assistante de direction

Aurélié BOISSEININ, Graphiste dessinatrice

Christian BOUCHÉ, Architecte conseiller

Yolande BRIAND, Secrétaire d'accueil

Carine BROCHET, Documentaliste

Marie-Josèphe CAMPS, Secrétaire comptable

Claudine CHARME ETCHEPARE, Assistante de projet

Agnès DUCAT, Paysagiste conseillère

Christelle INFANTES, Architecte conseiller auprès des particuliers secteur Pays Basque

Marie-Christine OLMOS, Architecte conseillère

Agnès PACHEBAT, Chargée de communication

Latifa SAD, Secrétaire d'accueil (*a pris ses fonctions le 12 novembre 2008*)

Bernard TISNÉ, Directeur adjoint – Architecte conseiller

2-

L'AIDE À LA DÉCISION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

LE C.A.U.E. ET L'AIDE À LA DÉCISION DES COLLECTIVITÉS

Dans une perspective de renforcement de l'assistance aux collectivités, il semble indispensable de définir un cadre d'intervention qui s'adaptera aux différents contextes communaux ou intercommunaux. Ce cadre tiendra compte de l'implication des autres structures qui œuvrent dans des domaines analogues comme l'agence d'urbanisme, la maison des communes (A.P.G.L.), la D.D.E.A., l'E.P.F.L., le P.U.L., ... Quoi qu'il en soit, le C.A.U.E. n'interviendra que dans une logique partenariale et s'insérera en fonction des demandes dans les démarches et dispositifs mis en place. Par ailleurs, le positionnement du C.A.U.E. devra respecter l'emboîtement des multiples instances, autant celles qui sont héritées que celles nouvellement créées. Cela suppose également de caler les interventions en fonction des échelles d'approches territoriales et ainsi proposer un service en articulation et cohérence avec les autres intervenants.

De manière générale, les approches transversales seront privilégiées afin de disposer d'une vision large des besoins des collectivités et ainsi les guider, le cas échéant, vers le partenaire le mieux adapté aux projets recensés. Par ailleurs au début de chaque mission, le C.A.U.E. proposera un mode opératoire aux collectivités de manière à fixer les limites de son implication.

I - Projets urbains, stratégies foncières et de développement, planifications, ...

I.1 – Positionnement et partenariats

Seul, le C.A.U.E. n'a pas pour mission de définir les stratégies spatiales qu'entendent mettre en place les collectivités, il existe sur l'ensemble du département diverses structures à même de répondre à ce type d'exercice (Agence d'urbanisme, S.C.O.T., P.U.L., ...).

En revanche, il apparaît opportun que le C.A.U.E. soit associé très en amont à l'ensemble des dispositifs qui existent aujourd'hui ou qui émergeront ultérieurement. Ainsi, le C.A.U.E. a toute sa place dans les groupes de travail des S.C.O.T., les comités de pilotage ou technique des pays, dans le G.P.U. de la CABAB, P.L.H., P.D.U., Parc National, ... La participation à ces instances n'obèrera en rien l'aide que le C.A.U.E. pourra apporter aux collectivités le sollicitant. Au contraire cela facilitera la cohérence et une meilleure articulation entre les multiples orientations générales applicables sur le terrain. De plus, cela permettra d'améliorer la diffusion de l'information, de susciter un travail pédagogique et de constituer un langage commun entre les différents acteurs.

I.2 – Cadrage de la mission

Il est important de rappeler que le C.A.U.E. n'a pas à se substituer aux professionnels privés sur les aspects liés à la maîtrise d'œuvre qu'elle qu'en soit la nature. En revanche, il a toute légitimité à intervenir dans la mesure des besoins et la formulation de la commande, quitte parfois à établir des diagnostics préalables autorisant une meilleure appréhension de la problématique. En effet, il s'avère souvent utile de mieux connaître les principaux enjeux du terrain avant de s'engager dans une quelconque programmation. Dans cette logique, le C.A.U.E. sera conduit à réaliser des diagnostics territoriaux, à établir des cahiers des charges, à organiser des consultations et à participer aux réunions de suivi des opérations en cours (PLU, cartes communales, SGA, diagnostics agricoles, études de circulation et de stationnement, analyse des systèmes d'organisation des paysages, ...). Il sera en outre opportun pour

chaque mission de développer un partenariat avec les structures qui détiennent des prérogatives ou des compétences dans les domaines concernés.

Après le premier rendez-vous avec la collectivité, les chargés d'études devront dresser une note de méthode synthétique cadrant et limitant la mission. Cette note constituera une sorte de contrat moral engageant le C.A.U.E. et la commune. Elle fixera en outre la durée et les délais de l'intervention.

2 - Programmation d'équipements, d'espaces publics, de quartiers, ...

Les interventions du C.A.U.E. seront hiérarchisées en fonction de l'évaluation des enjeux de terrain. Il ne sera pas systématiquement nécessaire, selon les situations, d'engager des démarches lourdes. Dans certains cas, un simple conseil pourra suffire et génèrera une fiche sommaire et synthétique.

Pour des questions plus complexes, le C.A.U.E. devra s'impliquer davantage en procédant selon le même dispositif que pour les projets urbains mais en adaptant la mission au sujet. Une note de méthode sera présentée aux commanditaires.

LES COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LE C.A.U.E.

Récapitulatif des interventions en 2008

67 collectivités locales ont sollicité les conseils du C.A.U.E. pour 74 dossiers.

AINCILLE	Aménagement espace public et aire de jeux
ALOS SIBAS ABENSE	Création de logements locatifs, centre bourg et maison pour tous
ARAUJUZON	Traversée de bourg, réflexion sur le devenir de grosses parcelles et cimetière
ARBONNE	Projet de redynamisation du bourg
ARBONNE	Aménagement services et logements et implantation de commerces
ARETTE	Suivi du Plan Local d'Urbanisme
AUTERRIVE	Aménagement de la RD 29
AUTEVIELLE-	
SAINT-MARTIN-BIDEREN	Espace public
BAYONNE	Foyer de jeunes travailleurs (concours à idée)
BERGOUHEY VIELLENAVE	Restauration du pont de Viellenave
BEYRIE / JOYEUSE	Travaux sur le clocher de l'église
BILLERE	Regards sur le Plan local d'Urbanisme et sur la ZAC du centre ville
BORDES	Espace public
BRISCOUS	Aménagement d'espaces ludiques
CASTETBON	Aménagement des abords de l'église et de la mairie
Com. d'AGGLO PAU PYRÉNÉES	Réseau PLU
Com. de communes LUY DE BÉARN	Elaboration du PLH
Com. de communes MIEY DU BÉARN	Elaboration du PLH
Com. de communes de GARLIN	Réhabilitation de bâtiments communaux
Com. de communes du CANTON	
DE LEMBEYE	Pôle social
Com. de communes VALLÉE D'ASPE	Comité de pilotage Fort du Portalet
DOMEZAIN-BERRAUTE	Conseil suivi en aménagement, place du village de Domezain
ESCOS	Aménagement de la place, des abords et accessibilité aux handicapés
GARLEDE MONDEBAT	Aménagement et embellissement de la place de la mairie et de l'école
GELOS	Réaménagement de la place Peyrou et de la place Victoire
HELETTE	Aire de jeux pour enfants
IDRON	Aménagement de l'espace public, restructuration de bourg
IDRON	Réunion de concertation PPRI
IRISSARRY	Extension école communale
ISPOURE	Projet de lotissement privé
JATXOU	Aménagement des abords d'un multi commerces
LAAS	Analyse architecturale du château
LABASTIDE CLAIRENCE	Extension urbaine (groupe pilotage)

LAHONCE	Localisation de nouveaux commerces au bourg
LANNECAUBE	Embellissement et remise aux normes du foyer rural
LARCEVEAU	Centre des stèles
LECUMBERRY	Construction de logements en centre bourg
L'HOPITAL D'ORION	Aménagement de l'entrée du bourg et des abords de la mairie
LOUHOSSOA	Réhabilitation du fronton
LOUHOSSOA	Etude paysagère en vue de l'aménagement des alentours de l'école
LURBE-ST-CHRISTAU	Suivi de l'élaboration du PLU
MAUCOR	Conseils réhabilitation salle polyvalente (couverture, correction acoustique)
MAUCOR	Aménagement paysager du centre bourg
MAULEON	Commission technique pour la création d'une éco auberge de jeunesse
MAZERES-LEZONS	Comité de pilotage : suivi d'étude de création d'un pôle de centralité et révision du PLU
NARCASTET	Aménagement du bourg et de la Cassourade
NAY	Reconnaissance patrimoine
ORDIARP	Traversée de bourg et création d'une boucle
ORRIULE	Aménagement des abords de l'église et du cimetière
OUILLON	Aménagement du centre bourg
PARBAYSE	Aménagement de la route départementale n°229 et du Bois de Baringouste
PAU	Demande étude/analyse du patrimoine architectural urbain (cité Paul Doumer)
PIETS-PLAISANCE-MOUSTROU	Requalification du cœur de bourg
BEDOUS – PNP	Restauration de deux cabanes à Banasse
BEDOUS – PNP-CG-CCI-DDE	Requalification de la rue Gambetta
BEDOUS – PNP	Restauration de la cabane d'Ourdinse
CETTE EYGUN –PNP	Diagnostic cabane pastorale d'Arnouse
POEY-DE-LESCAR	Conseils pour le fleurissement du bourg
PONTACQ	Aménagement du quartier des Prés Moureu
REBENACQ	Avis sur une ferme en vue d'une exposition
RIUPEYROUS	Requalification du cœur de bourg
SAINT-ARMOU	Réflexion concernant la mairie et l'école
SAINT-BOES	Aménagement du Bourg
SAINT-FAUST	Assistance pour l'instruction d'un lotissement privé
SAINT-JUST-IBARRE	Mise en valeur du bourg
SAINT-PALAIS	Travaux d'aménagement avenue de Navarre et paysage
SALLES-MONGISCARD	Conseil aménagement des abords de l'église et du cimetière (catholiques)
SARE	Projet d'aménagement d'un espace public EPHAD
SAULT-DE-NAVAILLES	Conseil aménagement des abords de la route d'Amou, RD n°101
SYNDICAT MIXTE DU GRAND PAU	Urbanisation agglomération Pau
UZEIN	Modalités d'application de l'article II du PLU
VIELLESEGURE	Cahier de recommandations architecturales

BEYRIE-SUR-JOYEUSE

Réfection du clocher

Si la réfection de la charpente d'un clocher peut paraître une opération d'entretien relativement banale pour une commune, elle induit souvent des dépenses importantes qui nécessitent des arbitrages pouvant remettre en cause l'architecture de l'édifice lui-même.

En effet la tentation peut être grande de simplifier la construction pour limiter les coûts de restauration. Une telle démarche n'est pas sans conséquence tant d'un point de vue patrimonial qu'architectural et identitaire.

C'est pour tenter de mieux prendre en considération ces différents éléments que la commune de Beyrie sur Joyeuse a fait appel au C.A.U.E.. Les éléments fournis à la commune par le C.A.U.E., dans le cadre de cette intervention, n'avaient pas pour but de définir la meilleure solution, mais de mettre à plat l'ensemble des éléments à prendre en compte pour arrêter une décision en toute connaissance de cause.

I / Analyse

L'analyse proposée par le C.A.U.E., a consisté à remettre le bâtiment dans son contexte tant historique qu'architectural pour mieux mesurer les conséquences d'une éventuelle modification du clocher dans sa partie supérieure (remplacement de la flèche par un simple toit à quatre pentes).

La consultation de quelques ouvrages de référence (notamment Pays basque de E. Goyenette) et l'analyse du cadastre napoléonien ont permis de définir l'église de Beyrie comme le point d'ancrage du bourg, véritable « hameau de pionniers » implanté au pied d'une maison forte dans un site stratégique sur un chemin vers Saint Jacques de Compostelle, lui conférant ainsi un rôle majeur dans la configuration du bourg d'aujourd'hui (morphologie et silhouette).

L'analyse du bâtiment dans sa configuration actuelle et la lecture comparée des cadastres, napoléonien et actuel, ont laissé voir que l'église de Beyrie a fait l'objet au cours du temps et plus particulièrement à la fin du XIXème siècle de plusieurs modifications qui ont transformé son volume général tant d'un point de vue dimensionnel que morphologique, avec en particulier le rehaussement du clocher tour par une flèche.

Cette analyse a fait également apparaître :

- que l'église constitue aujourd'hui un ensemble cohérent et harmonieux, ce qui lui confère une valeur certaine même si elle n'a pas un caractère particulier de typicité ou de rareté ;
- une structure relativement simple qui laisse penser que la suppression de la flèche reste techniquement assez facile sans que ce soit forcément une économie substantielle d'un point de vue budget (coût identique et élevé de l'échafaudage) ;
- un risque de déséquilibre de la composition volumétrique de l'ensemble du bâtiment si la flèche était supprimée ;
- un risque de mécontentement d'une partie de la population généralement attachée à la silhouette de son église ;
- l'intérêt d'avoir recours, pour la réalisation de ces travaux à un « architecte du patrimoine » et une entreprise spécialisée dans la réfection des clochers.

2/ Une paroisse mentionnée dès le XI ème siècle



Le bourg avec ses quelques maisons agglutinées au pied de l'église présente la morphologie caractéristique des «hameaux de pionniers», parfois de Donnats comme à St Just Ibarre ou Behaune, implantés sur le chemin de St Jacques pour baliser le parcours de noyaux de population sécurisés.

Extrait du cadastre napoléonien (1826)
Feuilles A3 et B2
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

3/ Une église plusieurs fois modifiée



Extrait du cadastre napoléonien (1826)
Feuille A3
Archives départementales des Pyrénées Atlantiques



Extrait du cadastre actuel (2007)
Feuilles A3 et B2
cadastre.gouv.fr

L'église de Beyrie a fait l'objet au cours du temps et plus particulièrement à la fin du XIXème siècle de plusieurs modifications importantes :

- à partir du volume de base, de type basilical, grand parallépipède couvert d'un toit à deux pentes, commun à la plupart des églises rurales du Pays basque, celle de Beyrie a été dotée d'un transept et de chapelles latérales orientées dans les angles formés avec le chœur;
- elle a été rehaussée de manière conséquente sur l'ensemble de son volume, sans doute pour accueillir des galeries intérieures. En effet, au XIXème siècle on y a sans doute manqué de place : l'encyclopédie Aunamendi fait état d'une population de 1247 habitants en 1792, ce qui paraît considérable par rapport aux 464 habitants recensés en 1999;
- elle a été amputée d'un bâtiment construit en prolongement du porche actuel, côté nord, dans le cimetière, endroit où apparaissent d'ailleurs encore au niveau du sol des bases de fondations de murs.



Eglise vue depuis la place publique,
Fête dieu au début du XX ième siècle.



Façades est et nord,
vues depuis le cimetière (nov. 2008)

4/ Un clocher-tour adossé à la façade ouest du bâtiment



Le clocher a-t-il toujours eu cette configuration de tour massive adossée au mur pignon ouest que nous lui connaissons aujourd'hui, ou y a-t-il eu dans un premier temps très ancien un clocher-mur peigne ou trinitaire comme dans de nombreuses églises du Pays basque ?

Cela, seules des recherches approfondies dans les archives communales, paroissiales, et départementales, voire dans celles des Etats de Navarre, permettraient de le vérifier.

Ce que l'on sait, c'est que ce sont les paroisses les plus riches qui ont doté leur église d'une tour-clocher en l'adossant au clocher mur initial. Ces tours massives et imposantes marquent encore aujourd'hui le paysage de quelques communes du Pays basque : Louhossoa, Sare ...

En ce qui concerne le clocher actuel de Beyrie, l'analyse de la construction laisse penser qu'il a été réalisé en deux étapes :

- une première partie correspondant à la partie basse, la plus massive en maçonnerie enduite, qui a un caractère fortifié avec ses doubles meurtrières sur trois de ses façades. Il était vraisemblablement coiffé d'un simple toit à quatre pentes;
- une deuxième partie, plus récente, composée du niveau où se trouvent les cloches, ouvert de deux baies plein cintre par face et de la flèche hexagonale qui complète la toiture à quatre pentes. Peut-être a-t-elle été réalisée en même temps que la surélévation de l'ensemble du bâtiment pour lui conserver des proportions harmonieuses.

RIUPEYROUS

Requalification du coeur de village

Cette commune du canton de Morlâas est située sur un plateau traversé par le Gabas et vallonné par un de ses petits affluents : le Labésiau. Riupeyrous, littéralement « ruisseau pierreux », est jalonné par un ancien chemin de poudge, lieu de transhumance emprunté dès l'époque protohistorique. Le noyau historique du village s'est implanté sur l'éperon formé par le Gabas et le Labésiau en essaimant des corps de fermes le long d'un réseau de chemins maillés. Ces dernières décennies, une urbanisation sous forme de lotissement linéaire est venue modifier la polarité du village.

La nouvelle équipe municipale prend le temps de la réflexion pour porter le regard le plus pertinent possible sur le développement du village. Pour l'aider dans sa démarche, elle fait appel au C.A.U.E..

Son intervention s'est organisée selon quatre axes principaux :

1/ Faire formuler et reformuler la demande :

- dessein de la collectivité, sa politique de développement, genèse du projet et sa « philosophie »,
- partager les données du contexte géographique, patrimonial, social et culturel, économique,
- faire préciser les processus engagés. Actions mises en route, études déjà réalisées, partenaires contactés.

2/ Faire émerger la nécessité de réfléchir sur un parti d'ensemble afin de s'assurer d'une cohérence à l'échelle de la commune.

Au-delà de l'opportunité d'une disponibilité foncière ample au cœur du lotissement, il était intéressant de porter aussi un regard sur l'occupation du territoire communal (bâti, activité notamment agricole), sur les réseaux : viaires et autres, sur les structures paysagères (poudge, ribère,...), les équipements publics communaux et ceux en gestion intercommunale, les liaisons avec les communes riveraines. L'objectif de cette approche était de faire émerger les référents qui participent à la lisibilité du village, à l'identité de la commune, aux ambiances paysagères et à la qualité de vie pour ses habitants.



3/ Pointer les études ou actions à engager en préalable et/ou en complément.

Sont ici plus particulièrement concernés :

- les acquisitions foncières stratégiques,
- l'effacement des réseaux,
- la redéfinition des tracés de voirie,
- le regroupement de petits services publics.

4/ Esquisser une stratégie, un projet de village, certains diront un plan d'aménagement et de développement.

Cette étape a pour but de :

- conforter la polycentralité du village plutôt que de développer un hyper cœur,
- maintenir et améliorer le système maillé des chemins, le rendre davantage lisible,
- mettre en scène les bâtiments publics et faciliter leur accessibilité,
- anticiper des évolutions possibles.



LA BASTIDE CLAIRENCE

Etude de définition : extension du bourg. Stratégie d'urbanisation de deux ensembles de terrains classés « AU » au PLU

Située au nord de la Basse-Navarre, la commune de La Bastide-Clairence (env. 1000 habitants) présente une situation originale, à la limite de l'importante zone d'attraction de l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz et à l'extrémité nord-ouest de la Basse-Navarre.

La commune s'est dotée d'un PLU volontairement restrictif pour préserver l'activité agricole assez présente sur le territoire, mais a toute fois souhaité réserver environ 5 ha de zone constructible autour du bourg pour répondre à la pression foncière forte venant du BAB, mais aussi pour répondre aux besoins de logements de la population locale.

La commune a souhaité réfléchir de manière globale à la meilleure manière d'utiliser l'ensemble de cet espace plutôt que de répondre au coup par coup.

Elle a donc décidé d'engager une étude sous forme d'un marché de définition simultané avec trois équipes pluridisciplinaires pour définir le mode d'urbanisation le plus adapté aux zones classées AU dans le PLU.

La problématique : définir les formes urbaines susceptibles d'assurer une intégration harmonieuse et progressive au tissu existant (paysager, fonctionnel, culturel et social) tout en répondant aux attentes des nouveaux arrivants et des opérateurs dans un souci de développement durable.

Pour mener à bien cette démarche de création d'un « éco quartier », la commune s'est appuyée sur les conseils techniques du C.A.U.E. et un groupe de pilotage composé d'élus et techniciens appartenant à différents organismes concernés : l'Agence d'Urbanisme Adour Pyrénées, le PUL, l'EPFL, le SDAP et le C.A.U.E..

I/ Les questions à résoudre au cours de l'étude de définition :

- Articulation avec le bourg ancien

Quel type de relations avec le centre ancien : extension du bourg, bourg ou quartiers nouveaux ?

- Intégration de la vie du village

Comment susciter des relations (pratiques, fonctionnelles ou échanges) entre les deux ensembles ?
Comment susciter de l'intérêt pour le village / BAB ?

- Extension progressive

Comment favoriser un développement progressif assurant une intégration sûre et pérenne et une adéquation des services publics ?

- Mixité des fonctions

Dans quelles proportions, et sous quelles formes introduire de la mixité fonctionnelle (services, commerces), voire des équipements publics ?

- Habitat écologique

Comment favoriser, voire privilégier la création d'un habitat écologique : gestion de l'eau et déchets, recours à des énergies renouvelables (notamment solaire) et à des matériaux naturels ? Quelles sont les potentialités du site ? Comment les mettre en valeur ?

2/ La procédure d'étude de définition en marchés simultanés

Principe

La procédure consiste à passer à plusieurs équipes de maîtrise d'œuvre urbaine des contrats d'étude simultanés permettant, en amont de la conception proprement dite, d'aider à « cadrer » le projet urbain. Elle permet ensuite, sans nouvelle mise en compétition, de confier à l'équipe qui offre la meilleure approche, un futur marché de maîtrise d'œuvre sur l'espace public.

Déroulement de l'opération à La Bastide

Après l'établissement d'un dossier de consultation approuvé en Conseil municipal :

- Un appel public à candidature a été lancé dans la presse spécialisée.
- 12 équipes ont déposé un dossier de candidature.
- 4 ont été conviées à une audition pour expliciter leurs références et leur proposition d'intervention.
- Ont été choisies les équipes suivantes :
 - atelier De Marco (Bordeaux) associé à Nobatek (Anglet),
 - Saunier et associés (Toulouse),
 - Ch. Broichot associé à M. Laize.

Ces différentes équipes ont des caractéristiques différentes et complémentaires de manière à amener un maximum de compétences et expériences à la commune.

3/ Les éléments de programmation

En remettant leurs propositions de programme le 11 octobre 2007, les trois équipes participant à l'étude de définition, ont interpellé la commune de La Bastide Clairence sur plusieurs points précis et ont suggéré différentes stratégies de programmation voire des orientations d'aménagement convergentes ou parfois divergentes. Ces éléments ont permis aux élus d'engager un débat auquel l'Agence d'Urbanisme, le C.A.U.E. 64, l'EPFL et le PUL ont pu amener une contribution technique dans le cadre d'un comité de pilotage qui s'est réuni les 23 et 30 octobre 2007.

Un document de synthèse des orientations arrêtées par la commune a été transmis aux trois équipes. Ces orientations font office de base de programmation pour la réalisation par les trois équipes de la 2^e phase de l'étude, à savoir : la transcription formelle d'un principe de composition urbaine qui garantisse une cohérence urbaine, paysagère, sociale et fonctionnelle sous forme de schéma directeur d'aménagement.

4/ Les schémas directeurs proposés par les trois équipes



Ch. Broichot associé à M. Laize



Atelier De Marco associé à Nobatek



Saunier et associés

5/ Avancement

Interrompue par les échéances électorales et le renouvellement de l'équipe municipale, et ralentie par la crise qui touche l'immobilier, la procédure est actuellement en cours. Elle en est au stade du choix de la procédure de mise en œuvre des principes d'aménagement, arrêtés suite aux propositions de schémas directeurs faites par les trois équipes.

PARBAYSE

Aménagement de la route départementale n°229 et du Bois de Baringouste

Petit village du Jurançonnais situé sur le canton de Monein, Parbayse s'étend sur 646 ha, pour une population de 243 habitants. C'est une commune boisée, agricole et viticole (vin de jurançon) comprenant une quinzaine d'exploitations.

Très discret, le village se niche dans un paysage de longs coteaux aux reliefs émoussés, séparés par d'étroits vallons où coulent des affluents du Gave de Pau tout proche. Comme son nom l'indique, la commune est traversée par la Bayse, qui rejoint le Gave à quelques kilomètres en aval, à Mourenx.

Le bourg, éclaté, est constitué du village établi autour d'une église romane du XIIe siècle, et de quelques hameaux agricoles, installés dans les premiers reliefs du coteau.

En contrebas, relié au village par la route départementale n°229, un bois communal bien entretenu s'étend sur 6 ha environ, le long de la rivière. Les berges de la Bayse, de beaux chênes dans la force de l'âge, une vaste clairière et la proximité du bourg offrent un lieu agréable et convivial aux habitants de la commune, qui s'y retrouvent volontiers.





Très attachée à cet espace, la commune souhaite y apporter des améliorations en termes d'image et de fonctionnement, notamment pour offrir aux enfants de l'école une aire de jeu bien équipée.

Parallèlement, elle veut rendre le bourg plus accueillant et plus lisible depuis la route départementale, dans la perspective d'une extension de l'urbanisation.

Enfin, elle souhaite affirmer un « lien » entre les différentes parties du bourg, existantes et à venir, dans le respect de l'identité du village, notamment par la valorisation des cours d'eau.

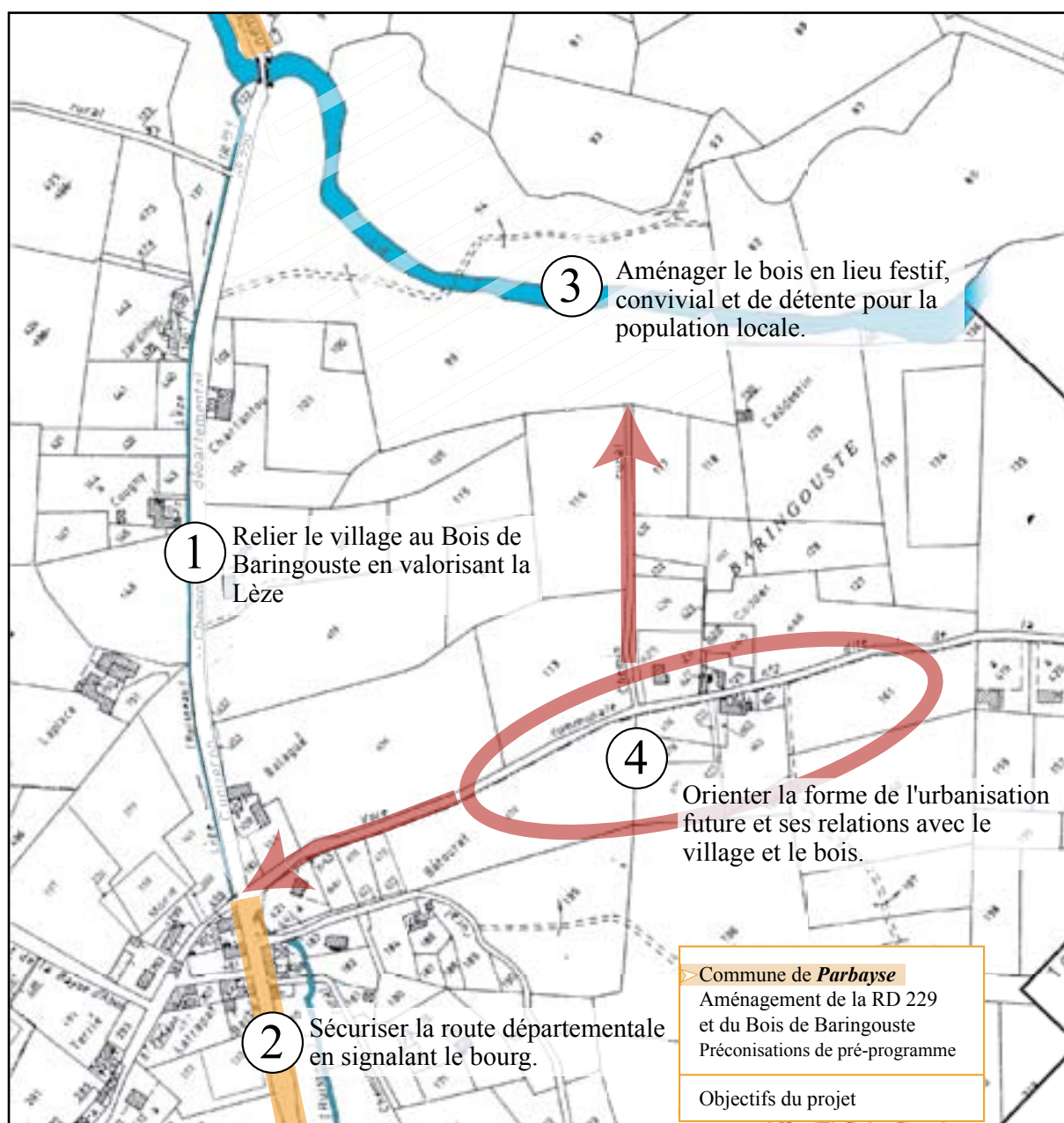


Elle a fait appel au C.A.U.E. pour l'accompagner dans l'établissement d'un pré-programme d'aménagement, préalable indispensable au lancement d'une consultation qui permettra de définir un projet d'aménagement de l'ensemble.

Au fur et à mesure des échanges, quatre grands objectifs sont apparus :

1. relier le village au Bois de Baringouste en valorisant la Lèze,
2. sécuriser la route départementale en signalant le bourg,
3. aménager le Bois en lieu festif, convivial et de loisir pour la population locale,
4. orienter la forme de l'urbanisation future et ses relations avec le village et le Bois.

Ces objectifs ont été affinés dans un programme remis à la commune au mois de septembre. Après approbation du programme en conseil municipal, une consultation a été lancée à la fin de l'année avec l'aide du C.A.U.E. pour engager un concepteur qui remettra un projet dans le courant du premier semestre 2009. Le C.A.U.E. accompagnera la commune, à sa demande, dans le suivi du projet.



3-

**LE CONSEIL
AUX PARTICULIERS**

LA MISE EN PLACE DU PÔLE CONSEIL AUX PARTICULIERS

I- Redéploiement du conseil aux particuliers

Comme cela a été souligné lors de l'Assemblée générale, le conseil aux particuliers doit être redéployé. Aujourd'hui, 7 permanences sont proposées au public. Pour autant, certains secteurs du département ne sont pas correctement couverts.

Plusieurs possibilités de redéploiement ont été envisagées :

- proposer aux services instructeurs des collectivités qui en disposent, la même prestation de conseil, qu'aux pôles urbanisme de la D.D.E.A ;
- étendre l'assistance déjà proposée aux pôles urbanisme de la D.D.E.A ; à ceux de Bayonne et Saint-Palais.

2- Mise place du « pôle conseil aux particuliers » à l'antenne de Bayonne

Dans la logique du renforcement de l'antenne de Bayonne, il a été proposé d'y instituer une plateforme concernant le conseil aux particuliers.

Elle a désormais plusieurs missions :

- Enregistrer toutes les demandes de rendez-vous sur l'ensemble du département ;
- planifier des rendez-vous pour chaque permanence et pour chaque architecte conseiller ;
- assurer une veille documentaire sur l'ensemble des questions posées par les pétitionnaires ou remontant par l'entremise des architectes ;
- diffuser sur l'ensemble du département des informations relatives aux permanences ;
- confectionner avec le centre de documentation une revue de presse sur des questions techniques relevées par les architectes ;
- élaborer des fiches techniques ;
- enrichir et maintenir à jour les informations techniques ou juridiques.

Une nouvelle organisation et de nouveaux outils de travail permettent un meilleur suivi de l'activité (traçabilité des rendez-vous, statistiques...).

LES PERMANENCES EN 2008

I.1 - Données générales

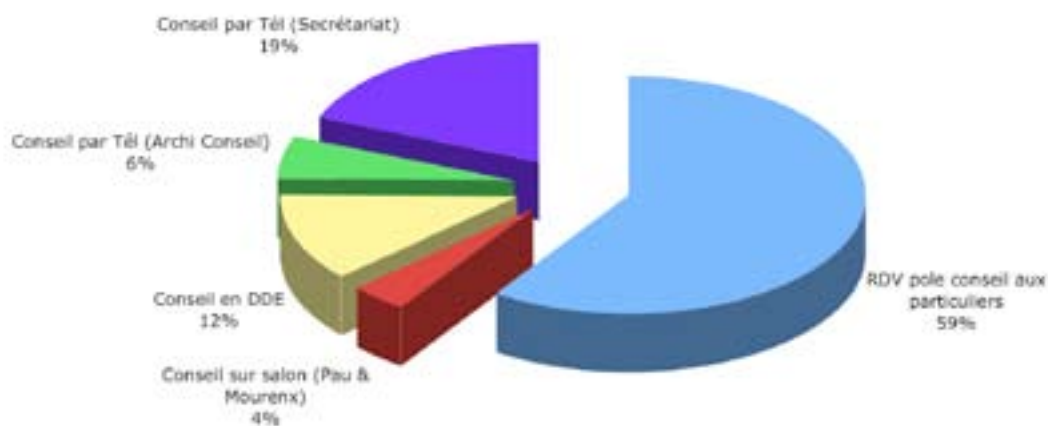
Ce conseil est dispensé par les architectes conseillers lors de permanences régulières dans plusieurs villes du département ou à la demande selon les procédures pré-établies. Les consultations sont individualisées et gratuites pour le porteur de projet.

Le conseil aux particuliers en chiffre pour l'année 2008 :

Type d'intervention	Nombre	Pourcentage
Consultation pôle conseil aux particuliers	531	59,46%
Conseil sur salon (Pau & Mourenx)	34	3,81%
Conseil en DDE	107	11,98%
Conseil par téléphone (architecte conseiller)	53	5,94%
Conseil par téléphone (secrétariat)	168	18,81%

Soit un total de **893 interventions**

Activité générale du PCP



La majorité des interventions se fait donc sur rendez vous, dans les locaux du C.A.U.E. à Bayonne et Pau et dans les différents lieux de permanences. Le conseil formulé à l'occasion des salons de l'habitat reste marginal, même si la moyenne est de 8,25 rendez-vous par jour sur 3,5 jours.

Le conseil auprès des services instructeurs concerne très majoritairement les instructions de permis de construire, et plus rarement des déclarations préalables sur des lotissements, ou des certificats d'urbanisme.

I.2 - Analyse des demandes :

Demandeurs :

Maîtres d'ouvrage privés	86,06%
Architectes	4,33%
Elus	4,14%
Maîtres d'oeuvre	3,95%
Autres	1,51%

Il s'agit essentiellement de maîtres d'ouvrage privés. Les demandes issues des maîtres d'œuvre ou des constructeurs sont peu nombreuses.

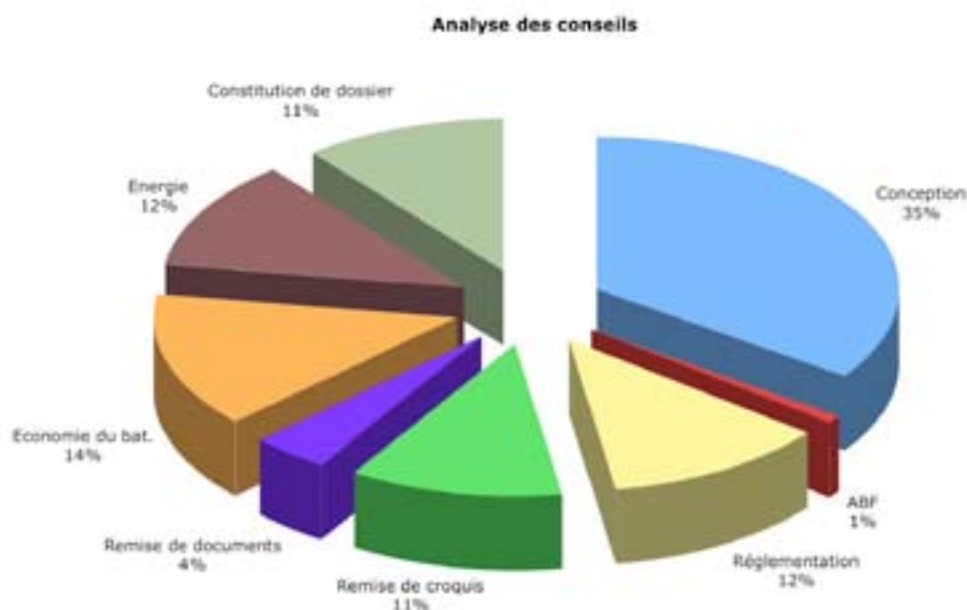
Objet des travaux:

Habitat collectif	5,08%
Habitat individuel	79,47%
Autres	15,44%

En habitat individuel, la majorité des demandes porte sur la création ou l'extension d'un logement, le reste comprenant les constructions annexes (garages, ateliers, abris divers...).

En ce qui concerne l'habitat collectif, une part non négligeable des demandes concerne les litiges de voisinage, ou de conflits entre un propriétaire et un locataire. La catégorie « Autres » est largement abondée par les agriculteurs (hangars, silos, gîtes ...).

2 - Analyse des conseils



Les questions de conception, d'économie du bâtiment (choix de solutions techniques, explication de devis), de techniques constructives en bois et de recherche de procédés alternatifs (argile, paille...) sont au cœur des préoccupations des porteurs de projets.

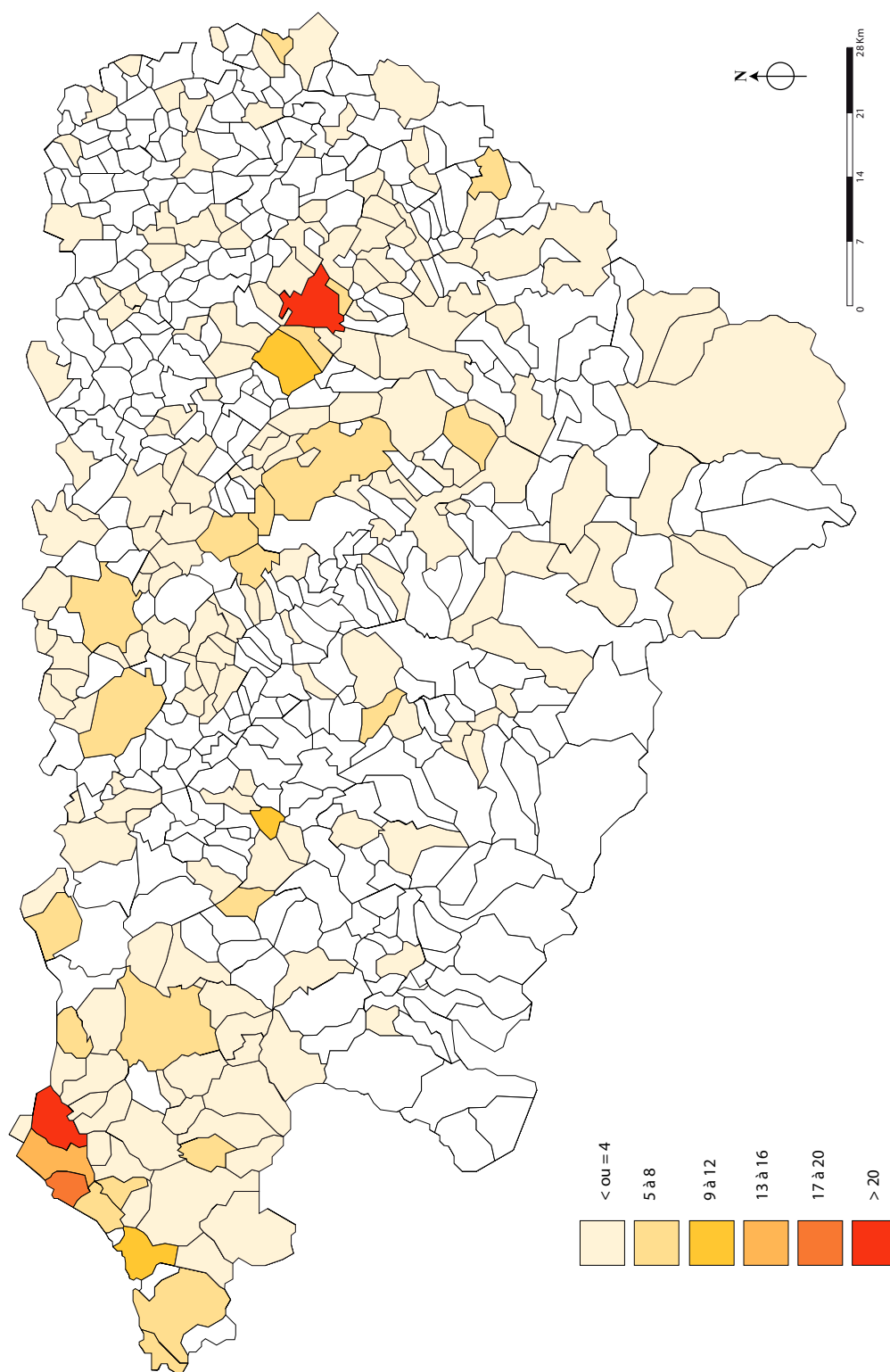
Les énergies nouvelles forment l'essentiel des conseils sur le plan énergétique : stratégie, choix techniques, explications techniques (photovoltaïque, CESI, isolants, P.A.C....).

LES COMMUNES CONCERNÉES PAR LES PROJETS DES PÉTITIONNAIRES LORS DES PERMANENCES

Commune du projet	Nombre de projet	Commune du projet	Nombre de projet
PAU	30	TARSACQ	3
BAYONNE	29	URDÈS	3
BIARRITZ	17	ALOS SIBAS ABENSE	2
ANGLET	16	AMOROTS SUCCOS	2
LESCAR	10	ANGAÏS	2
SAINT JEAN DE LUZ	9	ARAMITS	2
SAINT PALAIS	9	ARGAGNON	2
LAGOR	8	ARROSÈS	2
BIDART	7	ARTHEZ DE BÉARN	2
HASPARREN	7	ASSAT	2
HENDAYE	7	ASSON	2
LAHOURCADE	7	BARINQUE	2
OGEU LES BAINS	7	BARRAUTE CAMU	2
ORTHEZ	7	BELLOCQ	2
ARBONNE	6	BÉOST	2
GUICHE	6	BIRON	2
MAULÉON LICHARRE	6	BONNUT	2
MONEIN	6	BOURDETTES	2
SAINT VINCENT	6	BUROS	2
URCUIT	6	CAMOU CIHIGUE	2
BIZANOS	5	CARDESSE	2
CASTEIDE DOAT	5	CHÉRAUTE	2
LASSEUBE	5	CUQUERON	2
LONS	5	GOTEIN LIBARRENX	2
MÉHARIN	5	IRISSARRY	2
SAINTE ENGRACE	5	ITXASSOU	2
SALIES DE BÉARN	5	LA BASTIDE CLAIRENCE	2
SOURAÏDE	5	LACQ	2
URRUGNE	5	LANNE EN BARÉTOUS	2
ARTIGUELOUTAN	4	MASLACQ	2
BASSUSSARRY	4	MAZÈRES LEZONS	2
BILLÈRE	4	MIOSENS LANUSSE	2
BOUCAU	4	MOMY	2
BRISCOUS	4	MONTARDON	2
JURANÇON	4	NARP	2
MORLAÀS	4	OSSAS SUHARE	2
OLORON SAINTE MARIE	4	OUSSE	2
SAUVELADE	4	SAMES	2
SERRES SAINTE MARIE	4	SARPOURENX	2
USTARITZ	4	SENDETS	2
ABOS	3	SIMACOURBE	2
AÏCIRITS CAMOU SUHAST	3	SOUMOULOU	2
ARUDY	3	UZEIN	2
CAMBO LES BAINS	3	VIELLENAVE DE NAVARRENX	2
CASTETBON	3	VIELLESEGURE	2
ESPELETTE	3	ACCOUS	1
GARLIN	3	AHETZE	1
GURS	3	AINHOA	1
MÉRITEIN	3	ANDREIN	1
MOUGUERRE	3	ARBÉRATS SILLÈGUE	1
SAINT JEAN LEVIEUX	3	ARBUS	1
SAINT PÉE SUR NIVELLE	3	ARCANGUES	1

Commune du projet	Nombre de projet	Commune du projet	Nombre de projet
ARNOS		LEMBEYE	
ARRAST LARREBIEU		LÈME	
ASCAIN		LÉREN	
AUBERTIN		LESCUN	
AUDAUX		LIMENDOUS	
AUTERRIVE		LIVRON	
AYHERRE		LOUHOSSOA	
BAIGTS DE BÉARN		LOURDIOS ICHÈRE	
BARDOS		LYS	
BASTANÈS		MACAYE	
BÉTRACQ		MALAUSSANNE	
BEYRIE EN BÉARN		MEILLON	
BEYRIE SUR JOYEUSE		MENDITTE	
BIDARRAY		MÉRACQ	
BIDOS		MONSÉGUR	
BOEIL BEZING		MONT	
BONLOC		MONTANER	
BOSDARROS		MONTFORT	
BOUMOURT		NARCASTET	
BOURNOS		NAY	
BUZIET		NOUSTY	
CAME		OGENNE CAMPTORT	
CARRÈRE		ORRIULE	
CASTETNER		ORSANCO	
COARRAZE		OSSE EN ASPE	
CORBÈRE ABÈRES		OSSENX	
DIUSSE		OUILLON	
EAUX BONNES		OZENX MONTESTRUCQ	
ESCOUBÈS		PARBAYSE	
ESCOUT		PARDIES PIETAT	
FÉAS		POULIACQ	
GAN		PUYOO	
GARRIS		RAMOUS	
GER		SAINT GIRONS	
GÉRONCE		SAINT JEAN PIED DE PORT	
GOÈS		SAINT JUST IBARRE	
GURMENÇON		SAINT MÉDARD	
HAUT DE BOSDARROS		SAINT PIERRE D'IRUBE	
HERRÈRE		SALLES MONGISCARD	
HOURS		SARE	
ILHARRE		SARRANCE	
IROULÉGUY		SAUBOLE	
ISSOR		SAULT DE NAVAILLES	
JUXUE		SAUVAGNON	
LAÀS		SÉVIGNACQ	
LABASTIDEVILLEFRANCHE		SUSMIOU	
LACADÉE		UROST	
LAGUINGE RESTOUE		VERDETS	
LAHONCE		VILLEFRANQUE	
LAMAYOU			
LANNEPLAÀ			
LARUNS			

LOCALISATION DES COMMUNES CONCERNEES PAR LES PROJETS DES PETITIONNAIRES LORS DES PERMANENCES



4-

**LES ACTIONS CULTURELLES
DE SENSIBILISATION
ET DE FORMATION**

LES ACTIONS CULTURELLES

« ECOCONSTRUIRE »

« EcoConstruire », est un événement alliant expositions, animations et conférences, né d'une volonté partagée entre la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz, la Ville de Bayonne et le C.A.U.E. 64, de mobiliser les acteurs locaux et sensibiliser le grand public au thème de l'écoconstruction.

Accueilli du 20 mai au 27 juillet 2008, à la Maison des barthes de la plaine d'Ansot (Bayonne), « EcoConstruire » a permis à tous les publics, d'appréhender la diversité des solutions et des méthodes qui sont proposées aujourd'hui pour mener à bien un projet d'écoconstruction.

Afin d'explorer toutes les possibilités de l'habitat nouvelle génération, l'exposition a proposé pendant plus de deux mois, une quarantaine d'animations, d'ateliers vivants et de visites guidées, 220 m² d'exposition, d'écomatériaux en démonstration et un espace documentation, ainsi qu'un nouveau parcours éducatif à découvrir autour de la Maison des barthes.

Quinze conférences ont été programmées en parallèle dans les locaux de l'U.F.R. Sciences et Techniques de la Côte Basque de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, avec le soutien de l'Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics (ISA B.T.P.), au domaine universitaire de Montauray à Anglet.

Dans ce cadre, Patrick FIFRE, directeur et Eric AGRO, architecte conseiller du C.A.U.E. 64 ont proposé deux conférences.





« Ecoconstruire » :

une exposition itinérante

Le C.A.U.E. 64, en accord avec la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz et la Ville de Bayonne, a souhaité que l'exposition puisse être accueillie par d'autres organismes au niveau départemental et national. Le C.A.U.E. 64 est propriétaire de l'exposition et en assure la gestion.

« EcoConstruire » a été présenté au salon « Agriculture Paysanne et Durable », organisé par LURRAMA, la Ferme Pays basque, du 31 octobre au 2 novembre 2008, quai Chaho à Bayonne, ainsi qu'au 3ème Salon des énergies renouvelables et de l'éco-construction, les 7, 8 et 9 novembre 2008, au Jaï-Alaï de Mauléon.

Le samedi 8 novembre, M. Fifre, directeur du C.A.U.E. 64 a donné une conférence sur les « éco-quartiers ».

En 2009, le Parc des Expositions pour le Salon de l'Habitat à Pau, le Pavillon de l'Architecture et la CAPEB, dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, ont déjà sollicité l'exposition « EcoConstruire ».



VIVRE LES VILLES



« Vivre les villes » est une manifestation nationale destinée à mieux faire comprendre à chacun, la constitution, l'évolution et le fonctionnement des villes, et à présenter à tous les publics les enjeux de l'amélioration du cadre de vie et de la rénovation urbaine.

Dans le cadre de la 4ème édition de « Vivre les Villes », les 27, 28 et 29 juin 2008, le Pavillon de l'Architecture, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques, a organisé la visite du quartier de la gare.

Ce fut l'occasion de mettre en valeur le travail réalisé au quotidien par les professionnels de l'aménagement et du cadre de vie (élus, architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs).

L'action a consisté en une balade urbaine dans le quartier de la gare à Pau et une visite des friches industrielles en cours d'aménagement, dans le but de découvrir la ville en construction ou reconstruction.

Le lieu de rendez-vous a été fixé le samedi 28 juin 2008, devant les tribunes du circuit de la gare. Les visites suivantes ont été coordonnées par Pierre MARSAN, architecte :

- Le **PILPA** (Pôle Intercommunal de Lecture Publique et des Archives),
- Le **club house** du stade d'eaux vives, visite guidée par Serge GRESY Architecte et Maïté FOURCADE, paysagiste (PAYS & PAYSAGE),
- Le **Parcours d'Eaux Vives** et son environnement « Porte des Gaves », visite guidée par Patrice ESTANGUET, Conseiller Municipal à la Ville de Pau, porteur du projet et Cécile GABAIX-HIALÉ, paysagiste,
- Les **friches industrielles** alentours.

L'intérêt porté par le C.A.U.E. 64 à ce territoire se prolonge et se concrétise aujourd'hui par le projet « Portraits urbains, Porte des Gaves ».



« PORTRAITS URBAINS, PORTE DES GAVES »

Parmi les grandes opérations communautaires structurantes et fédératrices lancées par la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées, existe celle nommée « Porte des Gaves ».

Il s'agit d'un projet de requalification d'un site industriel situé sur le territoire de quatre communes : Pau, Bizanos, Gelos et Mazères-Lezons. L'opération « Porte des Gaves » s'étend sur un vaste secteur de 60 hectares, occupé actuellement par les installations du stade d'EauxVives, le PILPA (Pôle Intercommunal de Lecture Publique et Archives), une gravière et d'autres activités industrielles.

Le projet poursuit quatre objectifs essentiels :

- la revitalisation d'un site industriel délaissé,
- la réappropriation des espaces naturels par le public,
- la redynamisation des zones de loisirs,
- l'établissement d'un lien entre le site et l'agglomération.

Un projet artistique

Le C.A.U.E. 64 souhaite accompagner l'opération « Porte des Gaves » en proposant la réalisation d'un projet artistique.

Alliant démarches expérimentales artistiques et sociologiques, ce projet a pour intention principale d'intégrer une dimension sensible, à l'ensemble des réflexions concernant l'aménagement de l'espace.

L'objectif est de faire évoluer et ouvrir les sensibilités des élus et des techniciens aux problématiques urbanistiques nouvelles et à des enjeux délicats sur un territoire donné. Essentiellement constitué de friches industrielles tombées en désuétude et souvent perçues négativement, ce secteur est pourtant porteur d'évolutions dont il faut saisir et comprendre les mutations actuelles et futures.



En accord avec la maîtrise d'ouvrage, le projet artistique offre ainsi les moyens de valoriser les atouts d'un territoire : dynamique économique, qualité des milieux naturels, patrimoines, fréquentation... Le travail de deux artistes photographes, d'un écrivain poète et de recueil de témoignages, apporteront des points de vue singuliers sur ce territoire, cet espace en devenir.

Le C.A.U.E. 64 se concentrera sur l'appui aux techniciens pilotant l'opération « Porte des Gaves ». Dans un deuxième temps, le projet artistique pourra se décliner en différents supports de communication destinés au grand public, tels qu'une exposition, des conférences ou des rencontres.

Il s'agira de procéder par étapes en fonction de l'évolution des procédures urbanistiques engagées et de s'adapter aux réalités du contexte opérationnel.

Partenaires :

Service culturel et d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées

Service culturel du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Communes de Pau, Bizanos, Gelos et Mazères-Lezons.

Image/imatge, promotion et diffusion de l'image contemporaine, Orthez

Galerie le Réverbère, Lyon



Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques

LE C.A.U.E. 64 A 30 ANS



Le C.A.U.E. 64, créé officiellement le 28 février 1978, a eu trente ans. Il a donc décidé de célébrer cet anniversaire, le vendredi 12 décembre 2008 à la Salle des Congrès de la Chambre d'Amour à Anglet, en organisant un colloque suivi d'un dîner. Ce fut l'occasion pour lui, de mieux se faire connaître, de préciser ses missions de service public en faveur de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et d'approfondir les problématiques de l'aménagement.

Un colloque

Des personnalités, de notoriété nationale et locale, se sont attachées à parler des C.A.U.E. en général et de celui des Pyrénées-Atlantiques en particulier.

Daniel LE COUÉDIC, professeur des Universités, Directeur de l'Institut de Géoarchitecture de Brest, architecte D.P.L.G., docteur es lettres et sciences humaines, travaille sur les doctrines et théories qui impliquent l'aménagement, l'urbanisme et le paysage. Il se préoccupe également des architectures qui manifestent l'intention d'exprimer la particularité d'une région ou d'un pays. Il a présenté l'origine des C.A.U.E.

Luc GWIAZDZINSKI, géographe, maître de conférence à l'Université Joseph Fourier, enseignant à Politecnico de Milan, directeur de l'agence Sherpa, expert européen des questions de mobilité, temps sociaux et développement urbain, est intervenu sur les nouveaux enjeux qui s'imposent aux C.A.U.E. aujourd'hui.

Claude EVENO, urbaniste, écrivain, professeur à l'École nationale supérieure de la Nature et du Paysage de Blois, s'est interrogé sur l'avenir des C.A.U.E.



Serge DESPEYROUX, vice-président de la Fédération Nationale des C.A.U.E., président du C.A.U.E. du Lot, président de l'Union Régionale Midi-Pyrénées des C.A.U.E. a énoncé les perspectives d'avenir pour les C.A.U.E.

Léopold DARRITCHON, maire de La Bastide-Clairence, a témoigné de la collaboration de sa commune avec le C.A.U.E. 64.

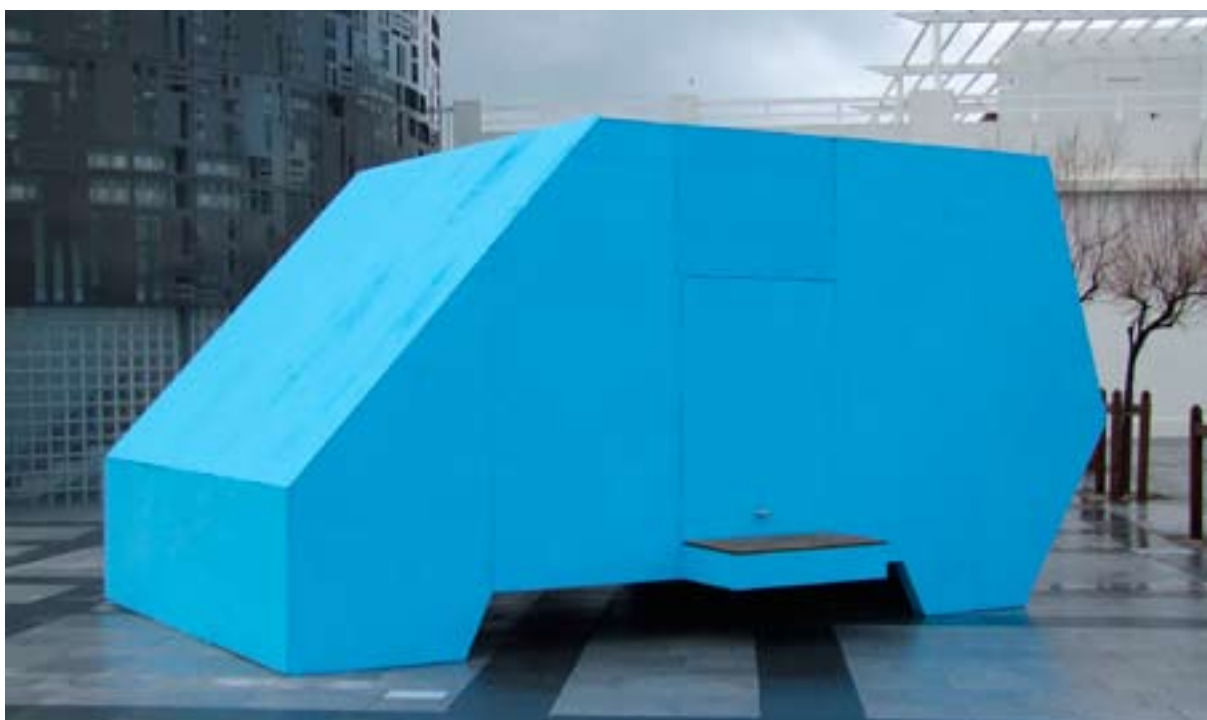
Didier ARNAUDET, critique d'Art, écrivain, commissaire de l'exposition « Sculptures à la Chambre d'Amour » a évoqué le partenariat culturel du C.A.U.E. 64 avec la Ville d'Anglet.

Patrick FIFRE, directeur du C.A.U.E. 64 a développé le programme d'actions 2008-2010.

Une exposition : « Sculptures à la Chambre d'Amour »

Dans le cadre des manifestations organisées pour le trentenaire, une exposition a présenté les œuvres de trois artistes : Claude VISEUX, Christophe DOUCET, Ibaï HERNANDORENA, sur le parvis de la Salle des Congrès, du 12 décembre 2008 au 4 janvier 2009. Cette exposition a été dédiée à Claude VISEUX, disparu en 2008.

Organisée en partenariat avec le service culturel de la Ville d'Anglet, cette collaboration correspond à la volonté du C.A.U.E. 64 de reconquérir les acteurs culturels et d'aborder les thèmes de l'Art Urbain, l'Art dans la ville, l'Art et l'Architecture.



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

« La Maison des Trente Glorieuses »

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, qui se sont déroulées les 20 et 21 septembre 2008, le C.A.U.E. 64 a proposé une conférence sur « La Maison des Trente Glorieuses », à l'Hôtel de la Communauté de communes de Lacq.

Sujet original issu d'un constat que si l'architecture des années 20 et 30 est désormais entrée dans le regard, si la musique, le design, la mode des années 50 et 60 nourrissent encore notre quotidien, l'architecture des « Trente glorieuses », trop généralement réduite à la figure des grands ensembles, reste largement une inconnue. Aurions-nous peur de sa trop grande vitalité ou considérons-nous que la page est trop fraîchement tournée pour que nous puissions déjà y revenir ? Quelles que soient les raisons de cet ostracisme, le sujet se devait d'être repris. A l'issue d'une recherche conduite avec le concours d'une étudiante-stagiaire, l'état de nos connaissances en Béarn a été présenté dans la Ville de Mourenx.



« Rêves d'architecture, la vague orientaliste »

Le Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne a invité le C.A.U.E. pour « un voyage dans l'Orient rêvé des architectures thermales et de villégiature ». L'expédition s'est déroulée en deux temps :

Une promenade orientaliste sur la Côte basque

Un diaporama a été présenté au rez-de-chaussée de la maison Dagourette dans la Salle Chokoa (accès libre et gratuit) dès le 12 septembre 2008, réalisé à partir du fonds iconographique et réuni par le Musée à cette occasion (fonds propres, divers privés et publics).

Ce voyage dans le temps et dans l'espace rappelait les principaux bâtiments publics construits avec un vocabulaire orientaliste sur la Côte basque.

Il a tenté de faire revivre des bâtiments aujourd'hui disparus tels que :

- **les bains Napoléon à Biarritz**, réalisés en 1858 par Alphonse Bertrand, à l'emplacement où s'élève aujourd'hui le casino municipal,
- **les deux établissements de bains** qui se sont succédés à **Guéthary**,
- **les thermes salins de Biarritz** conçus par Adrien Lagarde en 1893,
- **la caseta real à San Sebastian**, cabine de bain déplacée à l'aide de rails au gré des marées et réalisée par Echabe en 1894 pour permettre à la famille royale de profiter des bains de mer à l'abri des regards sur la célèbre plage de la Concha,
- **les anciennes arènes de Bilbao et San Sebastian** (construites en 1882 par Sabino Goikoetxea Etxebarria).

Mais il a permis également de visualiser dans leur contexte, aux différentes périodes de leur vie, les quelques bâtiments encore existants aujourd'hui :

- **la chapelle impériale à Biarritz** construite en 1864 par Emile Boeswiwald,
- **le casino d'Hendaye** construit par Alphonse Bertrand en 1881,
- **les arènes de Bayonne** réalisées en 1893 par Vannetzel et Duprat.

Une conférence

Le jeudi 18 septembre 2008 dans la maison Dagourette, a été présentée par le C.A.U.E. 64, une conférence intitulée : « un voyage dans l'Orient rêvé des architectures thermales et de villégiature ». Elle a permis à un public venu nombreux, de revivre à partir de vues anciennes et de photos actuelles les différentes étapes de l'arrivée de cette architecture riche en détails et en couleurs sur la Côte basque, souvent méconnue, voire oubliée.



« La mémoire en création »

Cette opération menée en partenariat par le C.A.U.E. 64 et le Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne, s'est déroulée les 20 et 21 septembre 2008 dans l'enceinte du « Centre d'interprétation de la Stèle discoïdale et de l'art funéraire basque », ouvert depuis novembre 2007 à Larceveau et pour lequel le C.A.U.E. a œuvré depuis plusieurs années.

L'invité d'honneur en était Christine ETCHEVERS, plasticienne, qui vit et travaille au Pays basque à Cambo. Elle a investi le champ de la stèle discoïdale depuis son intervention en 2002 au Musée Basque pour la création d'une stèle contemporaine dans le cadre de l'opération « cultura 2000 ». Cette œuvre qui a intégré la collection permanente du Musée, a été exceptionnellement présentée « hors les murs » à Larceveau pendant ces journées.

Depuis ce premier travail, Christine ETCHEVERS décline la stèle discoïdale ou tabulaire sur le papier, la toile et la céramique, dans une explosion de couleurs et de signes. La référence au patrimoine traditionnel des stèles basques tient à la forme générale et à l'emploi du signe et du symbole. L'introduction de la couleur est une véritable innovation. En effet, la mise en couleur des stèles dans les cimetières n'a jamais dans la pratique, dépassé le stade du blanc et noir ou blanc et rouge pour relever motifs et lettrages.

A Larceveau, pour ces journées 2008 du patrimoine, elle a présenté des maquettes de ses dernières créations. Elle est restée sur le site pour expliquer ses œuvres et échanger avec les visiteurs. Elle leur a proposé, aux côtés des représentants du C.A.U.E. et du Musée basque, sa propre lecture des stèles anciennes présentées dans le jardin de la maison Duhaldenia.

Le C.A.U.E. et le Musée ont également animé le vendredi 19 septembre en soirée, une causerie ayant pour thème « les créations contemporaines dans les cimetières paysagers » au cours de laquelle ont été expliqués les principes fondateurs des cimetières paysagers en Pays basque et présentés par le C.A.U.E. des exemples de réalisation à partir d'un diaporama. Christine ETCHEVERS est intervenue au cours de cette soirée pour présenter ses principales réalisations et son mode de travail, à partir de dessins à différents stades d'avancement.



Nuit du Patrimoine à Espelette

Dix ans après sa première « nuit du patrimoine », Espelette a choisi de renouveler l'expérience en ce 20 septembre 2008 pour manifester son attachement à la préservation des sites naturels et du bâti qui sont la fierté de la commune et qui nourrissent l'admiration de tous ses visiteurs à longueur d'année. Cette « nuit du patrimoine » dédiée à la création trouvait particulièrement à s'illustrer à Espelette où, depuis plusieurs années, de nombreux projets ont été réalisés dans ce sens.

La commune a fait appel au C.A.U.E. pour établir la fiche concernant la mise en valeur du bourg considérée comme une re-crédation du bourg et du fronton. Le C.A.U.E. a en effet accompagné la commune dans la définition, la préparation et le suivi de la réalisation de ce projet de 2001 à 2005.



Espelette • le samedi 20 septembre 2008

MISE EN VALEUR DU BOURG
Marie-Christine OLMOS, C.A.U.E. - 64

Pendant plusieurs années, dans les dernières décennies du XXème siècle, on aurait pu croire qu'Espelette avait succombé aux démons de l'automobile, que s'en était fini de ce beau et si vivant village !
Son bourg, pourtant si attractif tant d'un point de vue architectural que commercial, était à longueur d'années la proie des véhicules :

- toutes les places, le moindre espace libre étaient envahis par les véhicules en stationnement, impossible d'y passer un moment tranquille, à l'ombre des platanes ou d'une belle demeure, pour « kutzuter » sur le devenir du pays ou de la planète !
- pendant la saison estivale, voitures, camions et autobus n'en finissaient pas de jouer à pousse-pousse depuis le château jusqu'au jeu de paume, bloquant la Rue avec d'interminables bouchons.
- pendant les périodes de moindre trafic, tous ces véhicules constituaient, à cause de leur vitesse, un danger permanent pour les piétons réfugiés sur les étroits trottoirs. Impossible dans ces conditions de fréquenter sereinement les commerces, d'apprécier dans les vitrines la production des artisans ou d'admirer les splendides façades des maisons de la Rue. Les gaz d'échappement rendaient l'atmosphère désagréable, mais finissaient par ternir aussi les façades. Les riverains incommodés étaient tentés d'abandonner ces belles demeures devenant pour certaines des coquilles vides : un décor.

LES ACTIONS DE FORMATION ET DE PÉDAGOGIE

Cycle de conférences avec le Parc National des Pyrénées « Des métiers et des hommes », 12 et 19 août 2008, à la Maison du Parc - Etsaut

Il s'agit de rappeler que les constructions « traditionnelles » ne sont pas des émanations spontanées du terroir, mais qu'elles ont été pensées et réalisées par des hommes de métier, participant d'un vaste réseau d'échanges techniques et culturels. Il s'agit de montrer également que les intentions esthétiques n'appartiennent pas en propre au monde des idées, mais peuvent être présentes tout autant dans le geste de l'ouvrier. Autrement dit, de réhabiliter la science et la culture des hommes du bâtiment.

« D'autres patrimoines », 3 et 24 septembre 2008, à la Maison du Parc - Etsaut et Laruns

Qui dit « patrimoine valléen » pense spontanément aux architectures de la tradition agro-pastorale. Or celles-ci ne sont qu'un des aspects d'une réalité plus riche et plus complexe. Le propos est de porter l'attention sur des programmes que nous ne prenons pas toujours le temps de regarder pour leurs qualités architecturales alors qu'ils ne contribuent pas moins à former le paysage et l'identité des vallées.

Conférence : « Les éco-quartiers », Billère - 12 juin 2008



Le C.A.U.E. a été invité à une journée consacrée aux éco-quartiers organisée par la Communauté d'agglomération de Pau Pyrénées à la médiathèque de Billère. Le projet présenté concerne un lotissement réalisé à Saint-Montan en Ardèche. Ce n'est pas à proprement parler un éco-quartier selon les modèles qui aujourd'hui font références. En revanche, la démarche proposée a conduit la commune concernée à s'interroger sur des principes d'organisation spatiale, le respect du site et la gestion des eaux pluviales. L'ensemble de la démarche a été accompagnée par le C.A.U.E. de l'Ardèche dans le cadre d'une convention pluriannuelle.

Intervention au Master Patrimoine 2ième année, Pau - 18 novembre 2008



Le C.A.U.E. fut sollicité par M. THIBON, responsable du Master Patrimoine à l'Université de Pau et des Pays de L'Adour.

Le sujet qui fut présenté concerne la méthode des marchés de définition. L'exemple retenu fait référence à une étude de définition menée par la commune d'Aubenas et suivie par le C.A.U.E. du département concerné. Ainsi, furent présentés successivement les principes d'un marché de définition, tels qu'ils sont définis par le code des marchés publics et le contenu du cahier des charges.

Intervention à l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées, Bayonne - 26 juin 2008. Cycle de conférences sur l'urbanisme durable



L'agence d'urbanisme a initié un cycle de conférences relatives au développement durable et ses applications concrètes. Le C.A.U.E. a participé à une table ronde durant laquelle ont été développés les thèmes connexes aux questions environnementales comme l'accès à la culture, aux soins, aux aménités, ... Le C.A.U.E. a insisté sur la notion de projet politique qui ne peut systématiquement se borner aux aspects techniques voire technicistes de la gestion des collectivités.

Les actions pédagogiques auprès des scolaires

Ecole de Gan

Poursuivant le travail mené en 2005 sur la bastide des origines, le projet, conduit avec deux classes de l'école élémentaire, visait à interpréter les changements intervenus dans une période plus récente, celle dont témoignent les cartes postales.

La confrontation des images anciennes à la réalité actuelle a permis de donner sens à l'écoulement du temps à travers les évolutions du paysage et des modes de vie. Le travail s'est enrichi du témoignage de personnes âgées natives de Gan.

Billère, « Eau et architecture »

Le C.A.U.E. a été l'animateur du projet « Eau et architecture » qui a impliqué quatre classes d'écoles primaires et du collège de Billère.

Chaque classe était appelée à adopter un bâtiment dont l'architecture entretient un rapport étroit avec l'eau : eaux thermales à Salies-de-Béarn, eaux motrices à la Minoterie de Nay, eaux impétueuses du Gave et eaux domestiquées des jardins du château de Laàs, eau mémoire du site et moteur du projet à l'Hôtel du Département. L'approche de l'architecture ou des jardins était enrichie de développements sur le thème de l'eau, apportés par le C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement) et complétée d'un travail avec un plasticien.

Arzacq

Le projet a été conduit auprès de deux classes de l'école d'Arzacq. Il s'agit d'un travail sur l'histoire de la bastide, les plans anciens, les traces et les vestiges, et l'insertion d'une architecture contemporaine à Arzacq.



Embellissement des villes et villages par le fleurissement



Photo GUIOLLARD

La participation au concours départemental des Villes et Villages fleuris a permis de conseiller sur le terrain plusieurs communes durant le mois de juillet.

Par ailleurs, le Comité National des Villes et Villages Fleuris et la Fédération Nationale des C.A.U.E. ont invité le C.A.U.E. et le C.D.T. 64 à présenter le « Guide de l'embellissement des Villes et Villages des Pyrénées-Atlantiques », co-réalisé en 2007, dans le cadre d'une journée d'information et d'échanges au Ministère du Tourisme, sur le thème du « Fleurissement, un acte d'aménagement », le 9 octobre 2008.

Cette journée a permis d'exposer différentes démarches d'accompagnement des communes pour la qualité de l'embellissement des espaces publics par le végétal. Les diverses expériences présentées ont été publiées au niveau national dans la presse spécialisée (cf. p.76).



LES PARTICIPATIONS DIVERSES DU C.A.U.E. 64

Participation au groupe de travail « Identités et diversités des formes habitées », instauré par la Fédération Nationale des C.A.U.E.

Au sein de la Fédération Nationale des C.A.U.E., un groupe de travail est constitué pour échanger autour des thèmes de l'identité et de la diversité dans l'expression architecturale. Par là se trouve posée la question des référents du conseil aux particuliers, et notamment du néo-régionalisme.

Le groupe prépare une session de formation pour le premier trimestre 2009 et envisage un colloque pour 2010.

Observatoire de la croissance urbaine

Participation à la réunion de présentation des conclusions de l'étude prospective de l'évolution urbaine du canton d'Oloron-Sainte-Marie dans le cadre du comité de pilotage de l'Observatoire de la croissance urbaine (D.D.E.A.).

Commission « Habitat durable »

Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques.

Dans le cadre d'une étude sur la situation locale en matière d'éco-construction et des attentes des artisans dans ce domaine, la Chambre des Métiers des Pyrénées Atlantiques a réuni en 2007 et 2008 une commission intitulée « Habitat durable ». Rassemblant l'ensemble des partenaires agissant dans ce domaine, cette commission a eu pour but de :

- connaître les missions et les freins de chacun par rapport à l'éco-construction,
- prendre connaissance de ce qui se passe sur le territoire,
- identifier les actions qu'il est possible de réaliser en partenariat,
- mettre en réseau les différents acteurs locaux,
- faire connaître les initiatives des uns et des autres.

Ces rencontres ont été organisées à la fois sur Pau et sur Bayonne, la synthèse étant réalisée par la Chambre des Métiers.

Cette démarche est aujourd'hui largement reprise, grâce à l'initiative du Conseil des élus et du Conseil de Développement par la mise en place d'un plan climat Pays Basque.

« Groupe réseau PLU », au sein de la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées

En accompagnement des documents de planification, la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées a décidé de se doter d'outils référentiels - cahier de recommandations architecturales, matériauthèque, palette de couleurs - ayant quatre objectifs :

- rendre abordable et diffuser une culture architecturale et paysagère partagée,
- aider les acteurs de l'acte de construire (concepteurs, instructeurs, décideurs, conseillers) dans leurs choix, tant pour le bâti que pour ses abords,
- faciliter l'instruction des autorisations de construire,
- contribuer à une architecture urbaine davantage cohérente et harmonieuse.

Avec d'autres partenaires (S.D.A.P., D.D.E.A., élus, techniciens communaux), le C.A.U.E. 64 a été étroitement associé à ce projet, du stade de l'élaboration du cahier des charges au suivi des missions confiées au bureau d'études.

Commission des sites

La Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, sous l'autorité de Monsieur le Préfet, est appelée à donner son avis sur des questions d'aspect architectural de constructions ou sur des questions d'urbanisme. Cette instance se réunit au rythme d'une fois par mois. Le C.A.U.E. 64, représenté par sa direction, y est associé au titre du collègue des personnes compétentes.

« Architectures et énergies »

Le Conseil général a souhaité mettre en place une cellule de réflexion sur la prise en compte des énergies renouvelables dans la construction, avec le concours du C.A.U.E. et de Nobatek.

Des entretiens ont été conduits en 2008 qui ont abouti à une réunion de lancement de deux groupes de travail qui se consacreront en 2009, l'un à l'étude et à la promotion des opérations innovantes dans le département, l'autre à l'intégration des capteurs solaires.

5-

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION DÉFINIE SUR 3 ANS - 2008/2010

Au regard de la loi sur l'Architecture de 1977, définissant les missions des C.A.U.E., le C.A.U.E. des Pyrénées-Atlantiques s'engage dans un programme général de réorientation et de réorganisation.

Ce programme s'appuie sur la réalité du contexte départemental, sur la recherche de nouveaux modes d'interventions, sur la nécessaire professionnalisation d'une équipe investie d'une mission de service public et sur la construction de nouveaux partenariats.

A partir d'une série de principes fondamentaux validés, le C.A.U.E. 64 va engager un programme d'actions sur une durée de trois ans. C'est en quelque sorte un contrat que le C.A.U.E. s'engage à respecter notamment à l'égard des instances décisionnelles du C.A.U.E. et des différents partenaires extérieurs.

Le C.A.U.E. doit aujourd'hui se situer dans une posture de reconquête tant pour ce qui concerne son positionnement territorial que sa notoriété ou sa crédibilité. Il doit également retrouver la confiance de nombreux partenaires et construire avec eux des projets s'inscrivant pleinement dans le contexte départemental mais également au-delà, régional, national.

Les propositions de réorientation déterminées sont les suivantes : reconquérir le territoire par un nouveau positionnement départemental, retrouver une crédibilité et une notoriété, réorganiser le fonctionnement interne et développer de nouvelles méthodes de management ; dont la dernière, rechercher une nouvelle lisibilité et déployer une politique de communication

Subordonnée au programme de réorientation, la stratégie de communication est prévue sur une durée de trois ans. Celle-ci comprend trois axes stratégiques :

- 1 - Le C.A.U.E. 64 à nouveau identifié et reconnu**
- 2 - L'action du C.A.U.E. 64 auprès des élus et des particuliers**
- 3 - Le C.A.U.E.64 proche des partenaires culturels**

AXE I- Le C.A.U.E. 64 à nouveau identifié et reconnu

Il s'agit de retrouver une notoriété, à partir d'une refonte de l'image que le public a ou devrait avoir du C.A.U.E. 64

La fonction de notoriété comprend deux dimensions : l'identité et l'image ; autrement dit la « personnalité » et la « perception » plus ou moins nette et plus ou moins complexe que l'on peut avoir d'un organisme à un moment donné.

Depuis plusieurs années, la notoriété du C.A.U.E. 64 s'est progressivement amenuisée, désormais, il s'avère primordial qu'il se fasse à nouveau connaître.

Les objectifs de communication qui en découlent :

- valoriser l'identité de l'organisme
- promouvoir l'image du C.A.U.E. 64

Pour ce faire, il est nécessaire de développer une communication dite « d'entreprise ». Elle passe par l'élaboration de la représentation graphique de l'organisme, d'une part et l'instauration de temps de communication privilégiés et destinés à cet effet, d'autre part.

Les outils de communication déclinés :

- la ligne graphique. Dans un souci d'harmonisation et de cohérence, il convient d'établir un mode présentation commun à tous les documents produits par le C.A.U.E. 64,
- la « chemise » ou « jaquette » C.A.U.E. 64, pour rassembler et diffuser les documents de la même façon et associer ainsi le visuel de l'organisme,
- le rapport d'activités, comme document de présentation générale de l'association,
- la signature e-mail présentant le logo et les coordonnées de l'organisme et l'identification de la personne qui l'envoie,
- les cartes de visites personnalisées,
- le site internet du C.A.U.E. (à venir).



Une ligne graphique

Présentation de tous les documents chartés C.A.U.E. 64 : couverture, dos de dossier, pagination, typographie, insertion des photos et traitement des documents graphiques.

- Utilisation : dossiers destinés aux communes et dossiers d'études.
- Format : A4



Un produit générique

La chemise protège-documents C.A.U.E. 64.

Point de départ de la ligne graphique pour la déclinaison de tous les documents.

- Utilisation : dossiers de presse et présentation des documents C.A.U.E. 64.
- Diffusion : tous types de manifestations et pour tous les publics.
- Format : A4

Les moments clés de l'année 2008 qui ont servi à la communication globale du C.A.U.E. 64 :

23 juin 2008 : l'Assemblée générale

- Ouverture de l'assemblée générale à l'ensemble des maires par voie de presse, invitations envoyées aux partenaires rencontrés par M. Fifre.
- Conférence de presse : prise de fonctions du directeur et positionnement stratégique du C.A.U.E. 64.
- Diffusion du document « Proposition de réorientation et de réorganisation du C.A.U.E. 64 » auprès des membres de l'Assemblée.

Septembre 2008 : M. FIFRE, Directeur

- Portrait de M. Fifre, article dans la rubrique « Les gens d'ici » du magazine du Conseil général. Diffusion départementale (foyers et entreprises).

26 septembre 2008 : Séminaire annuel du C.A.U.E. 64

- Programme d'actions et stratégie de communication présentés et débattus avec les administrateurs et l'équipe.

12 décembre 2008 : Anniversaire du C.A.U.E. 64

- Positionnement stratégique du C.A.U.E. 64, programme d'actions et stratégie de communication.
- Dossier spécial presse de présentation du C.A.U.E. 64.
- Parution de la chemise protège-documents C.A.U.E. 64, démarrage de la ligne graphique.

Décembre 2008 : Les Voeux

- Communication externe.
Choix de réaliser une carte de vœux pour renforcer l'action « anniversaire ».
- Communication interne.
Présentation des vœux du Président aux membres du bureau et à l'ensemble de l'équipe.



AXE 2 – L'action du C.A.U.E. 64 auprès des élus et des particuliers

2.1 Auprès des élus et des collectivités territoriales

« Le principe de reconquête territoriale, dont le vecteur sera l'aide à la décision des collectivités, se formalisera au travers de plusieurs dispositifs. Ils concerneront successivement la signature de conventions avec différents organismes, la mise en place d'un système d'adhésion des collectivités, la définition de nouvelles méthodes de travail sur le terrain et la formation des élus et des professionnels. »

P. FIFRE, extrait du rapport *Proposition de réorientation et de réorganisation du C.A.U.E. 64*, juin 2008.

Les objectifs de communication qui en découlent :

- Inciter à faire appel au C.A.U.E. 64
- Présenter et expliquer les nouvelles méthodes de conseils et d'aide à la décision
- Evaluer les besoins en formation des élus locaux et des techniciens
- Organiser un cycle de formation

Les outils de communication déclinés :

- le bulletin d'adhésion des communes,
- la fiche de présentation des services de conseils auprès des élus,
- le questionnaire de demande de formation auprès des collectivités territoriales,
- le programme de formation pour les élus et les techniciens.



Des produits cibles

Une fiche destinée aux élus.

Présentation des nouvelles missions de conseil, insertion du bulletin d'adhésion.

- Diffusion : envoi postal à tous les élus du département.
- Format : A5 recto/verso

2.2 Auprès des particuliers

« Le C.A.U.E. vise aussi à mieux se faire connaître auprès des particuliers, candidats à la construction et souhaite redéployer le conseil aux particuliers sur l'ensemble du département, par le biais de nouvelles permanences et l'augmentation du temps de travail des deux architectes conseillers. »

P. FIFRE, extrait du rapport *Proposition de réorientation et de réorganisation du C.A.U.E. 64*, juin 2008.

Les objectifs de communication qui en découlent :

- Préciser et affiner la palette des outils destinés au conseil aux particuliers

Les outils de communication déclinés :

- les affiches pour les informations pratiques,
- le fiche de présentation du « pôle de conseils aux particuliers »,
- le calendrier des permanences des architectes conseillers mises en place sur le département,
- les annonces dans la presse quotidienne et hebdomadaire : Sud-Ouest Pays Basque/Béarn, la République, Eclair des Pyrénées, la Semaine du Pays Basque,
- le guide architectural méthodologique (en cours),
- les fiches techniques (en cours),
- le site internet (à venir).



Une palette d'outils destinés au conseil aux particuliers

Une fiche de présentation des services C.A.U.E. 64.

Diffusion : siège de Pau et antenne de Bayonne, salons de l'habitat, itinérance de l'exposition « EcoConstruire ».

- Format : A5 recto/verso



Une affiche informative pour le conseil aux particuliers.

- Diffusion : les communes du département, les structures intercommunales, les services urbanisme et les partenaires.

AXE 3 – Le C.A.U.E. 64 proche des partenaires culturels

« Que ce soit par un programme culturel ambitieux, l'établissement de partenariats avec l'enseignement supérieur, ou bien la mise en place d'actions en milieu scolaire, il convient désormais de donner au C.A.U.E. 64 de nouveaux objectifs en termes de sensibilisation, d'actions culturelles et de pédagogie. »
P. FIFRE, extrait du rapport *Proposition de réorientation et de réorganisation du C.A.U.E. 64*, juin 2008.

Les objectifs de communication qui en découlent :

- Afficher les engagements du C.A.U.E. sur de nouveaux thèmes et sujets d'investigation
- Avoir un plan de communication et une couverture médiatique régulière en accompagnement de chaque action menée par le C.A.U.E.
- Faire connaître les acteurs associés et partenaires dans les dossiers et documents de communication

Les outils de communication déclinés :

- le programme annuel et biennuel des actions périodiques,
- le programme d'actions spécifiques,
- les relations presse : communiqués, annonces des événements et des manifestations, dossiers de presse.

6-

LES JURYS DE CONCOURS

Les maîtres d'ouvrage publics organisent des consultations de concepteurs (architectes ou paysagistes) en vue de passer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le lauréat de la consultation. Dans le cadre de ces mises en compétition, le C.A.U.E. est sollicité pour participer aux jurys de concours institués pour éclairer le choix du maître d'ouvrage.

Les Concours :

Commune d'Anglet

Restructuration et extension du Foyer de vie « François de Paule »

Maître d'ouvrage : Office 64 de l'Habitat

Lauréat : Nathalie LARRADET

Commune de Bayonne

Construction de 34 logements collectifs locatifs à « Habas-les-Vallons »

Maître d'ouvrage : Office Public de l'Habitat de Bayonne

Lauréat : Jacques LECCIA

Commune de Bayonne

Construction du siège social de l'Office64 de l'Habitat

Maître d'ouvrage : Office64 de l'Habitat

Lauréat : Patrick AROTCHAREN

Commune d'Hendaye

Construction de 65 logements collectifs « Dongoxenia »

Maître d'ouvrage : Office64 de l'Habitat

Lauréat : SARL Lassie & Priou

Commune de Lacq

Plateforme pour jeunes entreprises chimie-matériaux

Maître d'ouvrage : Communauté de communes de Lacq

Choix des équipes appelées à concourir, le 27 mai 2008

Date du jury, le 29 juillet 2008

Commune de Mourenx

Aménagement de la Place Pierre et Marie Curie

Maître d'ouvrage : commune de Mourenx

Choix des équipes appelées à concourir, le 14 avril 2008

Date du jury, le 25 juin 2008.

Commune de Sare

Résidence personnes âgées

Maître d'ouvrage : HLM OD 64

Choix des équipes appelées à concourir, le 18 avril 2008

Date du jury, le 29 juillet 2008

Les Consultations :

Commune de Bayonne

Aménagement des pieds d'immeubles « Les hauts de Sainte Croix »

Maîtres d'ouvrage : Habitat Sud Atlantique et Office Public de l'Habitat

Lauréat : ACTA Architecture

7-

LA REVUE DE PRESSE

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Toute personne peut bénéficier gratuitement du conseil du C.A.U.E. pour construire, agrandir, restaurer, ou aménager. Les renseignements peuvent être d'ordre architectural, technique, administratif, réglementaire et juridique.

Les services et conseils du C.A.U.E. sont gratuits et excluent toute maîtrise d'oeuvre.

3 articles

La République des Pyrénées - 2 | juillet 2008

○ ARCHITECTURE

Consultation gratuite

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement CAUE 64 propose des conseils aux particuliers dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Ces consultations sont gratuites, sur rendez-vous, et se tiendront aux dates suivantes : - Pau, au CAUE 64, de 14 h à 17 h 30 tél. 05.59.84.53.66, les 1er, 22 et 29 août. - Orthez, à la mairie, de 10 h 30 à 12 h, tél. 05.59.84.53.66, le 1^{er} août.

La République des Pyrénées - 19-20 juillet 2008

○ CONSTRUIRE/RÉNOVER

Conseil en architecture

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un service public départemental à caractère associatif. Il a notamment pour mission de conseiller les particuliers dans leurs projets de construction ou de rénovation. Pour cela, le CAUE 64 a mis en place un réseau de permanences où le particulier consulte l'architecte conseiller sur rendez-vous.

Ces consultations sont gratuites. Elles se tiendront aux dates suivantes : **Pau**, au CAUE 64, de 14 h à 17 h 30 sur rendez-vous, tél. 05.59.84.53.66, les 1^{er}, 22 et 29 août. **Orthez**, à la mairie, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous, tél. 05.59.84.53.66, le 1^{er} août. **Oloron**, à la mairie, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous, tél. 05.59.84.53.66, le 22 août. **Mauléon**, sur rendez-vous, tél. 05.59.46.52.62.

○ SERVICE

Conseil en architecture

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, (CAUE) est un service public départemental à caractère associatif. Il conseille les particuliers dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Pour cela, des permanences et des consultations gratuites auront lieu sur rendez-vous à Pau, les 4, 11 et 18 juillet, de 14 h à 17 h 30. Tél. 05.59.84.53.66,

A la mairie d'Orthez, les 1^{er}, 22 et 29 août de 10 h 30 à 12 h. Tél. 05.59.84.53.66.

A la mairie d'Oloron, les 4 et 18 juillet, et le 1^{er} août de 10 h 30 à 12 h. Tél. 05.59.84.53.66,

A Mauléon, les 11 juillet, le 22 août. Tél. 05.59.46.52.62.

La République des Pyrénées - 7 juillet 2008

L'ACCESSIBILITE

Présentation de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », par Nolwenn MORIN, stagiaire au C.A.U.E. 64, à l'occasion d'une réunion publique le 24 avril 2008, en la mairie de Salies-de-Béarn.

l'article

Présentation d'un plan de mise en accessibilité

Salies-de-Béarn. Demain, Nolwenn MORIN du Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'environnement (CAUE), présentera ses propositions d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite. Le 24 avril dernier, la municipalité a organisé une réunion d'information sur les dispositions à mettre en place pour améliorer l'accessibilité des personnes présentant un handicap, ainsi que toutes les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, femmes enceintes, mamans avec jeunes enfants...).

Nolwenn Morin du CAUE avait alors présenté les grandes lignes de la loi du 11 février 2005 que devront respecter les établisse-

ments recevant du public et l'obligation faite à chaque commune d'établir, avant le 20 décembre 2009, un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.

Depuis, elle a travaillé sur des cheminements particuliers, notant les difficultés de circulation et proposant des solutions d'aménagement. Les exemples traités sont transposables sur d'autres parcours à travers la ville. Elle présentera son travail lors de cette nouvelle réunion à laquelle salisiennes et salisiens, commerçants, hébergeurs, responsables d'établissements recevant du public, élus et personnel municipal sont cordialement invités.

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite est l'affaire de tous et la commune se donne pour objectif de tendre vers un pôle d'excellence en la matière. La réunion se déroulera à 18 heures, salle du rez-de-chaussée de la mairie.

ECOCONSTRUIRE

« EcoConstruire », un rendez-vous du 20 mai au 27 juillet 2008.

Cette manifestation organisée conjointement avec la Ville de Bayonne et la Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz sur l'habitat durable, s'est déroulée à la Plaine d'Ansot. Un événement fort pour appréhender la diversité des solutions et des méthodes qui s'offrent aujourd'hui pour mener à bien les projets d'écoconstruction de qualité. Ouvert à tous les publics, cet événement a proposé pendant plus de deux mois de multiples animations : une exposition, la présentation de matériaux et techniques de constructions alternatives, des ateliers, un espace documentation, des conférences et des débats.

Les retombées médiatiques de la manifestation :

Sud ouest

Une demie page sur l'édition du 20 mai 2008 (Emmanuel PLANES).

Site web : http://www.sudouest.com/200508/reg_paysbasque.asp?Article=200508aP2448386.xml

La Semaine du Pays basque

Une page sur l'édition du 22 mai 2008 (Pierre SEIN).

le Journal du Pays basque

Trois quarts page sur l'édition du 20 mai 2008 (Baptiste ZAPIRAIN).

Site web : <http://lejournal.euskalherria.com/idatzia/20080520/art209185.php>

France Bleu Pays basque

Diffusé sur le journal du soir du 19 mai 2008 (Valérie MENUT).

Gurré Irratia (radio)

Diffusé à 18h30, le 19 mai 2008 (Oihana DAGUERRE).

Diffusé à 7h30, 8h30, 12h30 le 20 mai 2008

et 19h30 pour un débat entre journalistes.

France 3 euskaleri

Reportage d'une minute avec une interview de Dominique GENTILI le 19 mai 2008 à 19h00.

3 articles

VIVRE LES VILLES

Le 28 juin 2008, le Pavillon de l'Architecture, en partenariat avec le C.A.U.E. 64, vous ont convié à participer à une balade urbaine dans le quartier de la gare de la ville de Pau pour une visite des friches industrielles en cours d'aménagement.

4 articles + reportage télévisé France 3



PORTES DES GAVES À PAU. 50 personnes ont suivi la visite organisée par le Pavillon de l'architecture

Le quartier en devenir

10000 PAU

Samedi matin, derrière le gas-de-Pau, une petite foule attentive a marché dans les pas de l'équipe du Pavillon de l'architecture, associé au Comité d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Pyrénées-Atlantiques pour l'opération annuelle « Vivre les villes ». L'objectif était de faire découvrir « ce quartier en devenir » selon les mots d'André Pacheco, du CAUE 64, l'architecte Pierre Mazon, représentant du Pavillon de l'architecture, à travers quelques explications sur le quartier, occasion de l'importance qu'il revêt déjà. « Vous êtes dans des immeubles historiques avant qu'ils ne le deviennent ! »

Depuis deux générations, Raymond Garmet était venu dans le quartier. Son grand-père avait créé les Hameaux Labadie dans le quartier. « Il y avait des ateliers, un lieu, un vieux cinéma. Dans les années 80 et 84, l'activité a commencé à décliner. » Propriétaire d'une quarantaine de bâtiments, qu'il loue à des artisans, le Pédale a participé à sa mutation en rez-de-chaussée de quartier. En 2003, André Labadie lui avait proposé de lui acheter ses bâtiments. Il avait refusé pour des raisons de prix.

Points de vue d'architectes. Une vingtaine d'architectes s'étaient joints au mouvement. Henri-Pierre Marchand, architecte à Pau, souligne que la réalité est le jeu entre logements et ateliers. Quant à Jean-Pierre Bouteiller de Gie, il milite pour l'insensibilisation. « C'est la seule zone de Pau où tout est à construire. Il nous est permis de penser que nous sommes à la grande échelle. » Pierre Mazon est quant à lui très confiant. « On pourrait faire la même rénovation qu'aux Châteaux à Bordeaux. Il y a des bâtiments intéressants par leur qualité architecturale, leur grandeur, ça ressemble à un film de Chaplin. On peut tout faire ! »

Pour en savoir plus sur les actions du Pavillon de l'architecture en Pau, rendez-vous sur le blog pau.pavillon.org



Insolite. Sur un pont de pierre, le groupe a découvert des bâtiments situés à l'écart



Tagges. Au fil des ans, les graffiti ont été au point de vue dans le quartier (en haut) Pique. La pile intercommunale lecture publique et architectes concernent la thématique du patrimoine. Mairie de Pau. Le quartier est construit le long d'une voie qui était un axe de circulation



Au balcon. Un spectacle insolite donne une vision



Made. Si l'axe industrielle SP-1P du quartier est reconstruit, Portes des Gaves va devenir le dernier pont à la mode entre centre-ville et nature



Pavillon. La balade y a été deux heures et fut très riche

Sud-Ouest - 1er juillet 2008

Pau express

Une ville à découvrir

■ Comment une ville fonctionne-telle et se développe ? C'est l'une des questions posées ces jours-ci à Pau dans le cadre de l'opération Vivre les villes lancée par le ministère de l'Écologie et de l'aménagement du territoire.

Le Pavillon de l'architecture, qui est situé 3 place de la Monnaie, accueille à partir d'aujourd'hui une exposition réalisée par le Centre méridional de l'architecture et de la ville.

Par ailleurs, une rencontre-débat ayant pour thème « Le Regard des autres sur notre urbanité » est organisée au même endroit, ce vendredi à 18 h 30, en présence de Bernard Laclau-Lacroix, adjoint au maire chargé de l'urbanisme ; Danièle Iriart, adjointe au maire chargée du logement ainsi que trois architectes. L'entrée est gratuite.

Demain samedi, une balade urbaine ouverte à tous est proposée. Elle permettra de découvrir les friches industrielles du quartier de la gare et le club-house du stade d'eaux vives (rendez-vous à 10 h, avenue Gaston-Lacoste, devant les tribunes du circuit automobile). Elle sera suivie par

la visite du parcours d'eaux vives et son environnement, avec le champion olympique Patrick Estanguet, conseiller municipal et porteur du projet. Rens. 05 59 83 77 77.



Stade d'eaux vives. Une visite est notamment prévue, samedi

Sud-Ouest - 25 juin 2008

PAU & GRAND PAU

L'IMPORTATION EN TOUTE CONFIANCE
 05 59 83 85 14
 LAYUS

ARCHITECTURE - Visite guidée de la zone anciennement industrielle autour de la gare de Pau
Attention : friches riches

Dans ce futur éco-quartier, les architectes imaginent la réhabilitation d'industries à l'abandon en zone d'habitat.

Une balade urbaine sera proposée samedi matin à partir de quinze heures de la gare de Pau, en direction du nouveau stade d'eaux vives. Pierre Hlavenka, architecte au Pavillon de l'architecture, a mené cette petite visite guidée, lancée de façon à découvrir les richesses cachées d'un quartier industriel de 50 hectares.

Présenté après des années de travaux, le stade d'eaux vives, inauguré en 2007, est un projet principal élément de renouveau de la zone de la gare. Les architectes imaginent la réhabilitation de bâtiments industriels, des années de friches, des zones entières de ruine.

Diagnostique de conseil d'architecture et d'urbanisme

La balade sera présentée en collaboration de l'association paillonnaise de la Gare. Au vu de la situation de ruine, difficile de dire ce qui restera d'un quartier. De fait, il ne reste que d'anciennes industries, des années de friches, des zones entières de ruine.

Les architectes imaginent proposer pour garder le site de ces friches industrielles, qui font partie de l'histoire de la ville. Les architectes imaginent les anciens bâtiments industriels réhabilités, comme le stade d'eaux vives pour le quartier de la Gare ou le stade de la Gare.



Le stade de samedi à partir de midi, avec sa réhabilitation, le dernier site industriel de début de XXe siècle de Pau. (Photo Marc Zerkow)

« J'ai connu la zone en plein essor, j'ai vu le stade et le stade avant qu'il soit démolie. C'est un quartier de haut niveau », écrit Pierre Hlavenka.

LE PROJET « PORTE DES GAVES » EN DÉBAT AUJOURD'HUI

Les élus se réunissent ce soir en conseil communautaire. L'une des premières décisions sera soumise au vote par le conseil municipal. Une demande d'indemnité sera présentée au conseil municipal pour la construction de la gare, qui sera le plus d'un million de passagers par an.

Richard Mour

CLIN D'ŒIL
 Les dessous
 du quartier de la gare

Le quartier autour de la gare de Pau est en plein bouleversement. Le Pavillon de l'architecture propose une petite balade urbaine commentée samedi 28 juin pour le découvrir. Au programme : visite du PILPA (Pôle Intercommunal de Lecture Publique et des Archives) en construction, du club bouse du Stade d'eaux vives avec Serge Gresy, architecte, et Maïté Fourcade, paysagiste, et du parcours d'Eaux Vives avec Patrice Estanguet. Départ à 10 heures devant les tribunes du circuit de la gare. Autre rendez-vous au Pavillon de l'architecture : le vendredi 27 juin à 18h30 : exposition-débat « Regards sur l'Urbanité Française ».

La République des Pyrénées - 24 juin 2008

LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2008, le C.A.U.E. 64 a présenté une conférence sur « La Maison des Trente Glorieuses », le samedi 27 septembre à l'Hôtel de la Communauté de communes de Lacq.

2 articles

JOURNÉES DU PATRIMOINE

LUCQ-DE-MAIENS

Eglise Saint-Vincent / G - 1000
 An important site of the village of Lacq, built in the 12th century.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31

MASCARAS-HARON

Château de Mascaras / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Mascaras.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31

MAYEON-LICHARRE

Château de Mayeon / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Mayeon.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31



La fontaine de Puy.

MORLAAS

Château de Morlaas / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Morlaas.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31

MORLAAS

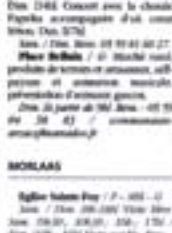
Eglise Saint-Gilles / G - 1000
 A 12th-century church with a tower, built by the lords of Morlaas.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31



Le musée de la pottererie à Orthez (enluminé).

MORLAAS

Château de Morlaas / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Morlaas.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31



Le château de Morlaas.

MORLAAS

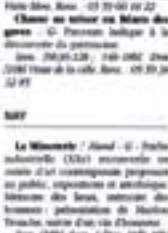
Château de Morlaas / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Morlaas.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31

NEUCHÂTEAU

Château de Neuchâteau / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Neuchâteau.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31

NEUCHÂTEAU

Château de Neuchâteau / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Neuchâteau.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31



Le château de Neuchâteau.

NEUCHÂTEAU

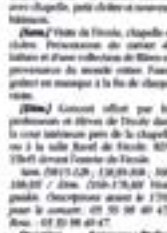
Château de Neuchâteau / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Neuchâteau.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31

NEUCHÂTEAU

Château de Neuchâteau / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Neuchâteau.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31

NEUCHÂTEAU

Château de Neuchâteau / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Neuchâteau.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31



Le château de Neuchâteau.

NEUCHÂTEAU

Château de Neuchâteau / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Neuchâteau.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31

NEUCHÂTEAU

Château de Neuchâteau / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Neuchâteau.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31

NEUCHÂTEAU

Château de Neuchâteau / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Neuchâteau.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31



Le château de Neuchâteau.

NEUCHÂTEAU

Château de Neuchâteau / F - 1000
 A 15th-century castle with a tower, built by the lords of Neuchâteau.
 Jan / Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31
 Dec 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-31

La République des Pyrénées - 19 septembre 2008

REORIENTATION DU C.A.U.E. 64

« (...) Le C.A.U.E. doit aujourd'hui se situer dans une posture de reconquête tant pour ce qui concerne son positionnement territorial que sa notoriété ou sa crédibilité. Il doit également retrouver la confiance de nombreux partenaires et construire avec eux des projets s'inscrivant pleinement dans le contexte départemental mais également au-delà, régional, national, ... Par ailleurs, le C.A.U.E. 64, trop longtemps confiné dans un développement autocentré se doit de nouer de nouvelles relations et de nouveaux partenariats (...)». Patrick Fifre, directeur du C.A.U.E. 64 – Extrait du rapport « Réorientation, réorganisation et programme d'actions du C.A.U.E.64 ».

3 articles

libres propos



Remise sur les rails...

Vous venez d'arriver à la tête du CAUE 64, quel est la mission qui vous est impartie ?

En fait depuis le mois d'avril, j'ai alterné entre l'Arèche et les Pyrénées Atlantiques et j'arrive désormais à plein temps au CAUE 64 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) dans le but de le remettre sur les rails puisqu'il ressort de la consultation des partenaires institutionnels comme des personnels qu'il s'était un peu mis en recul. Le CAUE est attendu sur sa mission de base, l'aide à la décision des collectivités ou des particuliers dans tout ce qui concerne les projets d'aménagement. Cette aide devra se faire en partenariat avec l'ensemble de ces institutions et de ces partenaires. Nous allons instaurer un travail en collaboration étroite avec eux. Cette collaboration est soit à créer, soit à conforter soit à réorganiser. J'aurai également la charge d'établir un programme d'orientations stratégiques et de réorganisation du CAUE.

C'est le but du séminaire du 26 septembre à Espelette ?

Il s'agit d'un séminaire de travail qui réunira les membres du conseil d'administration et l'équipe du CAUE afin de mettre en place un programme d'actions pour trois ans ainsi qu'il en a été décidé lors de l'assemblée générale. Au cours de ce séminaire, il y aura un débat autour de toutes ces questions de manière à créer une synergie et une dynamique entre gens du terrain et décideurs. En corollaire, il faudra également définir une méthode de travail. Nous allons également évoquer la notion de développement durable. Il s'agit de clarifier cette rhétorique qui n'est pas toujours suivie d'effets et surtout la mettre en projets. Nous allons ainsi nous demander par exemple : qu'est ce qu'un logement durable ? quelles techniques à utiliser pour la construction, pour la gestion de l'eau ? Nous souhaitons être pratico-pratiques et passer à l'acte.

Nous aurons également un questionnement autour de ce que doit être la communication du CAUE : quels supports utiliser ? quelle façon de pouvoir faire accéder le public à des questions très précises qu'il se pose du genre, comment poser un tel ou tel ? comment choisir et adapter un parcours solaire sur sa toiture etc...

Le 12 décembre, le CAUE fête ses trente ans...

Ce sera un événement festif bien sûr, mais aussi un moment de réflexion sur le devenir du CAUE. Il faut savoir, à ce propos que le CAUE 64 fut le premier à être mis en route, c'était en avril 1978. D'autres ont suivi, il y en a 89 à l'heure actuelle qui sont tous différents les uns des autres. Le moment nous a paru opportun de pratiquer un peu l'autocritique, de se rappeler comment ces conseils ont été mis en place et de regarder comment ils ont évolué pour mieux définir ce qu'ils devront être demain. Pour le CAUE 64 se sera l'occasion de redéfinir une politique à partir de deux axes forts : l'aide à la décision et ce que j'appelle l'action culturelle avec une politique d'expositions de journées à thèmes, de débats autour de l'architecture, du patrimoine et du développement durable.

Parcours

Un urbaniste

Patrick Fifre a été nommé directeur du CAUE par le Préfet le 18 mars. Il a été choisi pour sa longue expérience des CAUE, son expérience du terrain et sa motivation. Urbaniste, de formation universitaire, Patrick Fifre a la charge d'établir un programme d'orientations stratégiques et de réorganisation du C.A.U.E.64. Le C.A.U.E. 64 est une association départementale qui conseille et informe pour la qualité de notre cadre de vie dans une démarche d'optimisation des richesses et des particularités des Pyrénées-Atlantiques.



Patrick Fifre
Le C.A.U.E. 64

Les 12 membres du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Pyrénées-Atlantiques fêtent son trentième anniversaire. Jean-Louis Cassat, Président du CAUE, et Conseiller général d'Iché, et Patrick Fifre, son nouveau directeur, profitent de l'occasion pour présenter aux élus, techniciens et partenaires de l'association (1) les nouveaux axes de travail arrêtés lors de l'assemblée générale en juin dernier.

Avant de l'Archéa, où il occupait les mêmes fonctions, ce géographe urbaniste de formation qui a passé l'essentiel de sa carrière dans les CAUE, institué en 1977 par la loi sur l'Architecture, entend dynamiser l'outil. « Le CAUE doit aujourd'hui se situer dans une posture de reconquête de sa notoriété et de sa crédibilité. À partir d'un positionnement territorial réaffirmé, il pourra assumer pleinement sa mission de service public, tant en direction des collectivités que des particuliers. »

Aux premières, Patrick Fifre veut redonner accès à « un véritable outil d'aide à la décision par une ingénierie d'accompagnement dans la durée et non plus au coup par coup. Les élus doivent pouvoir compter sur nous, avec des autres partenaires avec lesquels nous allons passer convention, pour mener à bien la conception d'un projet de territoire, la définition de documents d'urbanisme ou l'affirmation d'une politique de logement. Si la loi n'a pas prévu que nous puissions assurer directement la maîtrise d'œuvre de telles actions, nous pouvons en revanche insuffler une dynamique de projets. Sur une question précise, notre intervention peut consister successivement à ré-

aliser un diagnostic, établir une conférence, évaluer les besoins, formuler une demande, établir un cahier des charges et même organiser une consultation. Nous prévoyons aussi de développer une offre de formation, par exemple en lien avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), à destination des élus et techniciens. »

Patrick Fifre désire également mieux faire connaître les services gratuits du CAUE, aux particuliers. « Par le biais de nouvelles permanences (1) de nos deux architectes conseillers, le public trouve auprès de nous tout le conseil et l'assistance nécessaires pour réaliser un projet de construction ou de rénovation. » En amont du dépôt de permis de construire, les informations portées tout à la fois sur la définition d'un projet et d'un budget, le choix d'un cadre de vie, l'optimisation des espaces extérieurs, l'accessibilité aux personnes handicapées, la prévention des risques, la commande aux professionnels, etc.

Patrick Fifre cite encore la nécessité de proposer un programme culturel ambitieux, d'établir des ponts avec l'enseignement supérieur et de mettre en place de nouvelles actions en milieu scolaire. Remettre le CAUE 64 et son équipe de quatorze personnes « à étouffer dans les mois à venir » - en mouvement n'est pas pour lui déplaire. Le nouveau patron du CAUE 64 aime les défis !

(1) Des permanences sont actuellement proposées au siège de Pau, à l'Antenne de Bayonne et dans les communes d'Orthez, Ouzous, Sarrance-Plé, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Palais et Peyreoran. Informations au 05 59 34 32 44.

Le magazine du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Direction éditoriale : Pyrénées Presse
 Rédacteur en chef : Laurent Perrot, Jean-Marc Bayoussier
 Directeur de la publication : le Président du Conseil général
 Prix 10€ - 62 59 11 44 44 - Abonnements : 65 22 44 32 28 - Internet : www.cg64.fr
 Septembre / Octobre 2008 - 1016 1309 - 4312

DÉCIDEURS

pe Safran pour le Sud-Ouest. Basé à Bordeaux, où il a de très anciennes attaches, il a également ouvert un bureau à Toulouse, en charge notamment des relations avec Airbus. Le groupe Safran fait travailler quelque 6 000 personnes en Aquitaine. Ingénieur de l'armement, diplômé de Sup'Aéro, François Courtot a également suivi une formation de pilote de chasse. Il a travaillé à la Datar sur les implantations industrielles, a dirigé la base d'essais en vol d'Istres, puis occupé des fonctions de direction chez Dassault Aviation, à Aérospatiale et chez Turbomeca, avant de devenir directeur délégué aux affaires internationales de Safran ■

Total, il succède à l'universitaire Franck Métras pour diriger "l'Association pour l'environnement et la sécurité en Aquitaine", qui est partie prenante de projets comme le pôle chimique Chemparc, le captage de CO2 de Lacq ou la sécurité d'entreprises telle Messier à Bidos ■

Max Brisson a été reconduit dans ses fonctions de président de la technopole Helioparc, gérée par la SEM éponyme ■

Xavier Broet et Christophe Pene, dirige de la société **Audit Teleco 64,** sont lauréats de **Réseau Entreprendre Adour.** Créée septembre dernier, cette jeu PME propose entreprises et administration un service d'étude et d'aide à la mise en œuvre des dépenses téléphonie fixe et mobile. Pour 2008, 4 recrutements sont prévus ■

Daniel Palmaro, 50 ans, jusque-là patron de la direction Sud-Ouest de la Société immobilière (S) a été nommé directeur général de la SA d'HL **Clairsienne** à Bordeaux (voir aussi en page Après une importante carrière. sein du group Caisse des Dépôts, ce brillant ingénieur succèdera officiellement à Philipe Dejean le 1^{er} juillet. Ce dernier va pouvoir désormais consacrer

Patrick Fifre est depuis peu le nouveau directeur du CAUE des Pyrénées-Atlantiques. Dans sa mission d'aide à la décision des collectivités et d'animation culturelle du territoire, cet organisme devrait proposer à ses partenaires un programme d'actions sur trois ans dès le mois de septembre prochain ■

APS - Aquitaine Presse Service - n° 1631 - 27 juin 2008

Le service est édité par la Sarl de presse APS (capital : 7 622,45 €) : 65 69 18 75 - Fax : 05 56 29 10 42 - Mail : aps@aquitainepresse.fr - Rédaction : Joel Dauge, Olga (rédacteur en chef), David Morel (chef d'édition), Gwladys Au en Châtelain (Paris), Brigitte Ducasse, Philippe Duffaut, Michel Garimont et de la publicité : Isabelle Monsec-Lemasson - 0908 1 78350. 35^e année. Imprimerie numérique ACSB Bon

LURRAMA, LA FERME PAYS BASQUE

A cette occasion le C.A.U.E. 64 a été sollicité pour présenter l'exposition EcoConstruire.
2 articles

La Semaine du Pays-Basque - du 30 octobre au 5 novembre 2008

la semaine

COMMUNICATIF PARMIER

BIEN

La politique va mettre en œuvre « le grand chantier prioritaire 2008-2012 pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri et mal logées ». Les trois axes du grand chantier sont : ne plus condamner à la rue, offrir des solutions adaptées à tous ceux qui veulent sortir de la rue, se donner plus de moyens pour appliquer le droit au logement opposable. Dans le département, il se déclinent suivant plus de vingt actions : les diagnostics territoriaux, l'appel aux projets innovants, le plan d'humanisation des centres d'hébergement notamment l'hôtel social de la Cahut à Biarritz, les maisons relais-pensions de famille, le droit au logement opposable, la lutte contre l'habitat indigne, le Saut social et les centres d'appel « 111 ». Le sous-préfet d'Urtxerri sera le correspondant départemental du suivi et de la mise en œuvre du chantier prioritaire.

BIEN

Des producteurs de lait membres de la FNSEA et du CNA se sont rendus mercredi dans un centre Lacteo de l'agglomération bayonnaise pour y réaliser des repens locales les marques nationales de produits laitiers. Cette action s'inscrit dans le mouvement de rapprochement des producteurs qui démontre l'attitude des industriels « prenant une bonne distance du prix du lait ».

BOUNABA

Toute à la plainte du prélet contre Laboranta Garbata, un député du Pays de Basse. André Chaussegat a interrogé le ministre de l'Agriculture Michel Rannou, par le biais d'une question écrite. Il lui a demandé d'arrêter la procédure judiciaire en cours « susceptible de pénaliser une association positive d'activités » et qui conduit à Michel Bouchon, président de l'ELUC, de comparaître à la barre du tribunal de Bayonne.

CAMPAGNE... INTERNET

Scandalisé par la tentative de pouvoirs publics de fermer Laboranta Garbata, association non violente travaillant pour une agriculture paysanne et durable, ses contacts multiples de citoyens ont décidé de créer et d'organiser une campagne d'information et d'alerte de l'opinion publique par le biais d'internet. Toutes les personnes désirant participer sont invitées à une réunion ligne ouverte une heure maximum samedi les 29/10 à Bayonne, sous le chapiteau des bénévoles à Lurrama. Une dizaine de personnes de toutes générations a eu effet déjà connecté à travailler pour mettre en place et animer cette campagne internet. Un blog de campagne est en cours de réalisation ainsi que divers supports électroniques d'information, de sensibilisation et d'appel au soutien et à la mobilisation.

BIEN

La CAF de la région de Bayonne s'est engagée à verser les prestations et aides au logement en début de chaque mois. Avec les paiements de mois d'octobre 2008 versés adossés aux règlements bancaires et produits le mercredi 1 novembre.

[BAYONNE ► DU 31 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE]

Lurrama, au cœur de la ferme basque



Le salon ouvre ses portes du 31 octobre au 2 novembre prochains sur l'esplanade du quai Chauva à Bayonne.

► Valérie Josa

« C'est au cœur de l'agriculture, des paysans qui nous agrées, mais notre devoir d'action est aussi-tendu par une vision plurielle, rassembler. C'est au nom d'une certaine vision de l'homme que nous vivons, arriver à une société un peu moins fautive que la notre » indique Albert Jaquard, patron de Lurrama, dans une intervention élargie

qui sera diffusée lors de l'inauguration du salon agricole le 31 octobre vers midi. Dans cette vision, l'écosystème scientifique et associatif témoigne encore de l'intérêt de ces alternatives telle que l'agriculture paysanne et durable, pour un monde plus juste, plus équilibré. « Il nous faut repenser notre façon de vivre. Il se trouve qu'il, dans un petit coin de la planète, des gens ont pris l'initiative d'essayer que ça fonctionne autrement. Ça se doit de nous inspirer » poursuit l'humainiste. Comme Edgar Pissot avant lui,

Albert Jaquard a accepté de diffuser l'esprit et le message de cette ferme Pays Basque qui ouvre ses portes sur le quai Chauva de Bayonne, du 31 octobre au 2 novembre.

Le salon de la rencontre

Selon lui, « ce salon de l'agriculture, c'est un salon de la rencontre ». Une formule qu'a d'ailleurs reprise Marjane Cachemont, l'une des organisatrices. Cette vision de qualité de l'agriculture paysanne et durable attire chaque année plus de 30 000 personnes dans les allées de ce salon agricole. Elle y présente « au motif de production soustraits de leur être des Nive, des paysans, des consommateurs et des producteurs fermiers » précise Marjane Cachemont. Dans ce cadre de transmission, l'espace estant sera doublé sur plus de 600 m² elle de proposer toujours plus d'animations ludiques, d'ateliers découvertes, notamment celui développé par la CFAM, avec le soutien de la ligne contre le cancer et la Mutualité 64 sur les bienfaits d'une alimentation équilibrée et variée (1) Un autre espace a lui aussi été valorisé : celui consacré l'écocitoyenneté. Là, des dimanches peuvent prendre soin de l'eau et protéger la terre seront explicités. De la même manière, Laboranta Garbata, la chambr-

ne d'agriculture alternatives, témoignera des travaux menés sur l'énergie, la biodiversité... L'occasion de tirer une sonnette d'alarme sur les dangers qui guettent notre planète. Et d'insister à l'image d'Albert Jaquard, qu'un autre monde est à construire...

L'autre attrait de Lurrama réside sur le chapitre des animaux. La plupart des supports représentatifs de l'agriculture locale y seront organisés... Mais aussi sur la consigne bénéfique de la dite manifestation, avec la formule des ateliers gourmandes proposés en soirée : quinze bœufs vendredis sont, soirée gourmande à la mode Bigouden (pâtis, sagarns et tsakouli), et le Laitier, regard des chèvres comestibles par la ferme du Pays basque (voir ci-dessous) le dimanche midi. À noter encore la tenue d'un concours de fromage de brebis (allergo cette année aux laitiers), d'un concours de pain, d'une compétition de trébuchets sur la Nive... Les ingrédients d'un rassemblement de qualité utile à l'avenir de la planète...

(1) Des éducateurs de votre environnement des enfants à développer un long processus d'apprentissage autour d'une exposition « Mes manges, Mes vives » de 10h à 18h.

Les temps forts

Gastronomie

Vendredi 31 octobre : dîner festif animé par Karful puis bal avec concours de restaurant du marché fermier (prix 15 euros).
Samedi 1^{er} novembre : soirée gourmande (pâtis, sagarns et tsakouli). Animé par des trébuchets. Prix : 20 euros. Si reste des places pour ces deux soirées, en revanche, celles du repas des chefs du dimanche midi à gretchard comme des petits pains... 14 chefs séjournés concourront au festival de savoirs (prix : 30 euros). Les tickets pour les repas sont en vente dans les points de vente suivants : Laboranta Elkar à Bayonne.

Animations

Tous les jours : démonstrations de cuisine de bœuf, de tortes de brebis, de fabrication de fromage de brebis, dégustations de spécialités basques... Animations, ateliers écolocitoyens, découvertes de savoirs, animations ludiques avec Xilix et Ouka, atelier autour de la maison écologique. Présentation des livres de cuisine, AOC...

Samedi 1^{er}

11h : Espigas Karful 11h30 : démonstration de tsakouli et de tsakouli sur la fête avec des animations venues aussi d'Ingenio. Ces repas sont organisés par Laboranta avec les chefs de l'Avon bayonnaise et de la société nationale de Bayonne. Il s'agit d'embarcations traditionnelles basques (tsakouli) : barques de bois ramassées, bâchées (barque de 12m de long avec 13 rameurs et un barreur, ancienne embarcation de pêche à la saumure baïenne de côtes basques de Pays basque sud. Des repas de prix suivants, 17h30 : force basque.

Dimanche 2 : 10h30 : concours de pizzas à base de produits fermiers. À gagner : la possibilité d'entrer dans la cuisine d'un grand chef cuisinier. 18h : concours de tsakouli organisé en trois catégories avec à la clé des repas gastronomiques à gagner. Tel: 96 60 30 04 40. 18h : agostolats Puteka dantza.

Lurrama pratique

Le salon se tient du vendredi 31 octobre au 2 novembre au quai Chauva. Six espaces distincts sont mis en place : le marché fermier, le coin des enfants, le chapitre des animaux ou sera représenté le plus grand des supports représentatifs de l'agriculture locale, le chapitre environnement, l'espace conférence situé à Elkar. Ouvert les vendredis 31 et samedis 1^{er} de 10 h à 2 h. Dimanche 2 novembre : de 10 h à 20 h. Entrée à 2,50 euros pour les adultes, gratuit pour les moins de 15 ans.



Animaux. L'élevage est au cœur de l'agriculture basque. Tous les animaux de la ferme sont présents, ainsi beaucoup d'espèces locales : vaches pyrénéennes, potoks, brebis basco-béarnaises, porcs bascoques, canards et oies... Les éleveurs sont accueillis de leur animaux pour expliquer les caractéristiques de chacun.

BAYONNE. Les paysans sont en ville ce week-end, pour le salon de l'agriculture paysanne et durable Lurrama. Avec eux sur le mail Chaho-Pelletier, leurs animaux, leurs tracteurs mais aussi leurs produits

De la ferme à l'assiette

L'inauguration de Lurrama s'est déroulée en présence de nombreux élus. Municipaux tels que les « politiciens » : le député-maire de Bayonne Jean Grenet, le vice-président du conseil général Jean-Jacques Lasserre. Tous deux ont fait savoir qu'ils ne boycotteraient pas ce salon de l'agriculture alternative, au contraire.

Jean-Benoît Facheogazay, premier adjoint du maire de Bayonne et Martine Bisson, ont, comme les autres acteurs, défendu le concept du salon lui-même mais aussi sa vision d'une agriculture respectueuse de la terre, de l'animal, du consommateur.

Car Lurrama n'est pas qu'une vitrine où s'exposent des savoir-faire. C'est aussi un lieu de militantisme où on défend une agriculture « socialement équitable, économiquement efficace, respectueuse de la nature ».

La parole a été donnée à Michel Berhocoitigoin, président de Euskal Herriko Laborantza Garbura, association qui a décidé de rejoindre à Lurrama il y a trois ans et qui doit comparaitre le 29 janvier prochain au tribunal de Bayonne. La justice reproche l'annulation du



Patricia Biedobon, la présidente de l'association Lurrama, a lancé hier la troisième édition.

titre de chambre d'agriculture du pays basque et la confusion créée par rapport à la chambre d'agriculture départementale.

Au-delà du message militant bien présent dans les stands, les élus et les consommateurs, Lurrama connaît un succès populaire qui

lui a permis de dépasser l'an dernier les 35 000 visiteurs. Au vu de la foule qui se pressait hier, cette édition prend la même voie.

Le message passe d'autant mieux que Lurrama développe un programme éducatif, festif et gourmand. Chaque soir et le

dimanche matin, des formules gastronomiques ont été imaginées : menu mercredi vendredi soir avec musique puis bal.

Ce soir, ce sera Pintxo et sagarnos. 10 000 pintxos (après avoir collectionnés exclusivement à base de produits fermiers du pays

basque. On mange debout, au son de nombreuses formations musicales (saxophone, en basque du cidre sagarnos), du blanc pétillant (tradit) ou du vin rouge.

Dimanche matin, le repas des chefs associe les talents de quatre chefs et pâtisseries renommés. Chacun d'entre eux s'appuie à travers en valeur les produits locaux.

• **Au programme.** Samedi : 10 h 30 concours de fromage de brebis, 11 h 00 table ronde : « L'agriculture bio et la nouvelle réglementation européenne », 17 heures dans l'auditorium de la nouvelle faculté : « Nourrir le monde avec les agris urbaines paysannes ». Conférence de Marc Dufourier, chercheur agronomique à ITNA, 19 heures Dantzaspis.

Dimanche : 10 h 30 concours de Pintxo par catégorie (particuliers, pédales, restaurants), 16 heures, concours de fandangos, 18 heures, spectacle de clôture Pottoka Dantzaz, spectacle équestre avec huit cavaliers sur potok.

Horaires : samedi : 10 heures - 2 heures, dimanche 10 heures - 20 heures

Entrée : 2,50 € pour les adultes, gratuit pour les moins de 15 ans. T.V.E.



Le poisson fait son entrée. La coopérative Logicoop de Saint-Jean-de-Luz participe pour la première fois à Lurrama. Un bel étal présente la pêche du jour en direct des bateaux.



Génération future. Hier, de nombreux centres de loisirs étaient à Lurrama. Dans le chapiteau réservé aux enfants, des jeux pour apprendre à trier les déchets.

Sud-Ouest, 1^{er} novembre 2008

3ÈME SALON DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'ECO-CONSTRUCTION



Cette année encore, le Jaï Alai de Mauléon a accueilli du vendredi 7 au dimanche 9 novembre 2008 la troisième édition du Salon des énergies renouvelables et de l'éco-construction de Soule : expositions, stands de professionnels et d'information, conférences-débats animés par des spécialistes, espace librairie...

Cette édition était tout particulièrement axée sur les matériaux d'éco-construction, les solutions de déplacements économiques, l'hydroélectricité et encore et toujours des conseils pour mieux utiliser les énergies et éviter les gaspillages.

Le samedi 8 novembre 2008, Patrick Fifre, directeur du C.A.U.E. 64 a donné une conférence sur les éco-quartiers. Durant trois jours, l'exposition « EcoConstruire » a été mise à la disposition des visiteurs.

5 articles

3^e salon des énergies renouvelables et de l'éco-construction

Plus complet et plus varié

Si l'on s'en réfère au nombre de collègues présents hier après-midi et au public qui est venu au jaï alai avant même l'ouverture officielle de la manifestation, on peut penser que le 3^{ème} salon des énergies renouvelables et de l'éco-construction est parti sur de bonnes bases.



Anne-Marie Thomary part faire un circuit à vélo à assistance électrique et le salon des EnR pour un 3^e succès ?

Le public ne devrait pas être déçu car il propose un large éventail de stands, d'expositions et de conférences. Suite du programme :

- Samedi 8 novembre :**
- à 10 h 30 : Patrick Fifre, directeur du CAUE 64 : - Les éco-quartiers -
 - à 11 h 30 : Loïc Debray, Espace Info Energie Pays Basque, - Le diagnostic de Performance Energétique -
 - à 14 h : visite commentée de la centrale hydroélectrique de Mauléon. RDV au Moulin de Montréal (à côté de la Mairie de Mauléon)
 - à 15 h : Joël Bordas (Maison Paysanne de France) : - La restauration du bâti ancien -
 - à 16 h 30 : - Construction : les matériaux d'hier, d'aujourd'hui, de demain - Conférence-débat avec Nicolas Salmon - Nobatek (Centre de ressources technologiques en construction durable), Gizziella Filori (artisanat pyrénéen) animée par Philippe Méau (Viv'Energie - les solutions qui font vivre la planète -)

- Dimanche 9 novembre :**
- à 11 h : Jérôme Dufort (des ateliers de Bigorre) : - Procédé pantone : le second souffle des motos -
 - à 14 h : visite commentée de la centrale hydroélectrique de Mauléon.



Le youste intéresse beaucoup grands et petits. (Photos J.L. Belhartz)

- A 15 h : Joël Bordas (Maison de fabrication de briques en terre Paysannes de France) : Atelier crue.

CHACUN MOUS, BI, TA GARDI VOUS PROPOSE UNE IDEE POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE.

Feuillages et vieux branchages font bon compostage

www.bigorre.fr

SOULE

II MAULÉON-LICHARRE Plus de 4 000 visiteurs se sont rendus au Salon des énergies renouvelables

« De réelles retombées »

■ « Honnêtement je craignais que le concept s'essouffle, vu que certains salons similaires n'ont pas fonctionné ces derniers temps. Mais là, nous sommes très satisfaits ! » affirme Anne-Marie Thornary, responsable de la Communauté des communes Xiberoa.

Pour sa 3^e édition, le Salon des énergies renouvelables et de l'écoconstruction a une nouvelle fois réussi son pari. Le public en provenance de tout le département s'est déplacé, encore plus nombreux que l'année dernière.

La diversité des exposants et des conférences proposées a certainement contribué à ce succès. « Les conférences étaient ciblées et pour la majorité ont très bien fonctionné. Les thèmes de l'hydroélectricité ou la restauration du bâti ancien sont très porteurs ici », assure Anne-Marie Thornary.

Les jeunes se prêtent au jeu. Le stand du tri sélectif et du traitement des déchets a intéressé le jeune public très participatif au jeu des questions dans ce domaine. « Sur ce jeu, nous avons essentiellement touché les enfants et ados. Ils sont désinhibés face à l'erreur éventuelle des réponses et se prêtent volontiers au jeu. Les adultes eux, sont plus réticents », explique Maïté Davant, ambassadrice du tri sélectif en Soule.

Les originalités telles que la yourte mongole, les vélos à assistance électrique ou encore la machine transformant le bois en copeaux ont attiré les curieux et créé l'animation. Pour le reste, panneaux photovoltaïques, chauffages à bois, pompes à chaleur, économiseurs d'eau ou isolation en laine de mouton représentaient la majorité des exposants.



Le vélo à assistance électrique : star de cette 3^e édition - PHOTO M.E.C.

Un nouveau thème pour 2009. « Ce salon est vraiment très intéressant pour nous. Il y a beaucoup de monde, les gens sont très curieux et nous avons de réelles retombées. Nous re-signons pour l'année prochaine tout de suite ! » lance une exposante visiblement enchantée.

D'ailleurs, la programmation d'une prochaine édition est déjà acquise pour les organisateurs. « C'est sûr, il y aura une édition 2009, l'affluence de ce weekend nous pousse à continuer. Nous avons envie de poursuivre sur une offre d'exposants toujours plus variée et surtout de donner un thème majeur au salon. Nous avons déjà une idée, que nous devons travailler mais je pense que cela pourra être très intéressant », confie Anne-Marie Thornary qui n'en dira pas plus, pour l'instant.

■ M.E.C.

MAULÉON-LICHARRE. Le Salon des énergies renouvelables a débuté hier. Le point avec Phylippe Méau

Le vent en poupe

Phylippe Méau est arrivé en Soule en 2003 pour valider un stage de qualification en énergies renouvelables au sein du groupe de réflexion Ekhigo.

Aujourd'hui installé à son compte, à la pépinière d'entreprises de Mauléon, en tant que consultant en matière d'écoconstruction et énergies renouvelables, il revient sur l'intérêt du Salon au jeu de la Soule.

■ Quel est votre rôle ? Quelles sont les retombées de la 3^e édition de ce Salon des énergies renouvelables et de l'écoconstruction ?

Phylippe Méau. Il y a beaucoup de retombées surtout parmi les exposants. Nous avons voulu offrir plus de diversité au public, le thème de l'écoconstruction, par exemple, sera beaucoup plus mis en valeur que les années précédentes.

L'autre aspect qui sera développé sera la limitation de l'utilisation du pétrole pour se déplacer. Il y aura, d'ailleurs, une conférence dimanche matin sur le moteur pétrolier qui permet de limiter significativement la consommation des véhicules.

■ Quels changements constatez-vous dans les comportements et les méthodes de constructions, et notamment en Soule ?

Je pense que ce n'est pas qu'une mode. Bien sûr, il y a l'aspect économique, et l'inflation du prix de l'énergie qui favorise la prise de conscience. Mais le comité général participe au changement des comportements. Il y a des objectifs nationaux et européens qui vont dans le sens de l'économie d'énergie et de la limitation des gaspillages de terre. Les gens se sentent de plus en plus concernés et, même si on n'en est pas à une généralisation, tout le monde se pose aujourd'hui la question de l'opportunité de construire une maison plus économe en énergie et plus respectueuse de l'environnement.

Pour ce qui est de la Soule, le Salon, qui a déjà connu deux éditions, a été un vecteur éducatif en terme d'information. La curiosité des visiteurs les a souvent



Le Salon défend un jeu porteur en énergies renouvelables - M.E.C.

Programme

Jeudi, à 20 h 30, conférence de Phylippe Méau, directeur CALIAT, sur « Les éco-quartiers ». À 21 h 30 avec Loïc Delong, de l'Agence Info Energie Pau Béarn : « L'hydrogène de performance énergétique ». À 19 h, visite commentée de la centrale hydroélectrique de Mauléon, RDV au musée de Mauléon (près de la mairie de Mauléon). À 19 h, Jérémy Bédard, de la Maison paysanne de France, parlera de la restauration du bâti ancien.

À 19 h 30 conférences : « Construction des matériaux d'ici », de Nicolas Salvaux (Dax), « Centre de mousses et technologies en construction durable », de l'association

« Les éco-quartiers » de Loïc Delong, « Les éco-quartiers », de Loïc Delong, « Les éco-quartiers », de Loïc Delong.

« Les éco-quartiers », de Loïc Delong, « Les éco-quartiers », de Loïc Delong.

« Les éco-quartiers », de Loïc Delong, « Les éco-quartiers », de Loïc Delong.

Sud-Ouest - 11 novembre 2008

Sud-Ouest - 8 novembre 2008

LE GUIDE TECHNIQUE DE L'EMBELLISSEMENT DES VILLES ET VILLAGES

2 articles



Valorisation et embellissement des collectivités dans les Pyrénées-Atlantiques

Didier Moumiet, responsable du concours au sein du comité départemental du tourisme des Pyrénées-Atlantiques, et Agnès Ducat, paysagiste au CAUE 64, ont présenté leurs actions communes mises en place progressivement depuis une dizaine d'années.

Didier Moumiet suit le concours depuis 17 ans, avec au départ une mise en œuvre sur le terrain très simple et la participation d'une trentaine de collectivités (sur 547). Il s'est vite aperçu qu'il n'avait pas de documents techniques à proposer aux communes et qu'elles manquaient de moyens humains et financiers. Ayant la volonté de faire évoluer son approche, il a décidé de s'adjoindre les compétences d'un paysagiste. La collaboration avec Agnès Ducat a ainsi débuté par l'organisation de journées annuelles de formations, développées sur différents thèmes liés au fleurissement. Pour proposer aux communes une approche plus professionnelle, le binôme a souhaité modifier les tournées de jury : le nombre de visites par journée a été réduit et un rapport détaillé a été envoyé à toutes les communes après la remise des prix. Le CAUE a également encouragé la diversité des compétences présentes au sein du jury : expert en technique végétale, responsable de service des espaces verts, arboriste, paysagiste, spécialiste du tourisme se retrouvent désormais dans les jurys. L'intensification du travail de sensibilisation a abouti à la réalisation de la brochure *Guide de l'embellissement des villes et villages des Pyrénées-Atlantiques*, publiée fin 2006 conjointement par le CDT Béarn-Pays Basque et le CAUE 64. Selon Agnès Ducat, cet outil permet aussi de lutter contre les idées reçues qui relèguent le fleurissement au rang de "cache-misère" pour de nombreux élus ou de simple acte d'embellissement pour les maîtres d'œuvre. Faire comprendre que le fleurissement peut être considéré comme l'aboutissement d'un véritable acte d'aménagement est une approche intéressante pour convaincre les élus. Cela permet de contribuer au changement des pratiques et à la mise en œuvre d'une approche globale à l'échelon de la commune ou de l'intercommunalité. Une démarche pas toujours simple dans les petits bourgs... C'est sur ces questions de l'embellissement des espaces publics et de l'attractivité touristique qui peut s'en dégager que le CAUE et le CDT ont trouvé des enjeux communs. ■

Lien Horticole - n°43/635 - 20 novembre 2008

5 novembre 2008 - N° 1979

ACTUALITÉ

LE FLEURISSEMENT, UN ACTE D'AMÉNAGEMENT

Le renforcement des collaborations entre les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et les jurys locaux des concours des villes et villages fleuris en faveur de politiques globales de développement durable s'est traduit au niveau national par la signature d'une convention entre la Fédération des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE) et le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF).

Les deux organismes visent un objectif commun de valorisation du cadre de vie des collectivités territoriales par une démarche de qualification des espaces publics intégrant des données comme la gestion de l'eau, la valorisation des espèces locales, l'adaptation au climat, la reconversion des friches urbaines en espaces verts ou en jardins partagés...

La journée d'information et d'échanges autour du thème « le fleurissement, un acte d'aménagement » qui s'est tenue le 9 octobre dans les locaux du ministère du tourisme à l'initiative de la FNCAUE et du CNVVF, a permis de présenter diverses expériences menées conjointement par les CAUE, les comités départementaux du tourisme et les conseils généraux.

Ainsi en Vendée, le *Guide méthodologique de la gestion différenciée* propose une démarche pratique, adaptable à chaque commune pour repenser l'intervention des services espaces verts. Le CAUE de la Vendée et le conseil général sont également à l'initiative de la parution du *Guide mode d'emploi du concours « le paysage de votre commune »*, l'édition vendéenne des « Villes et Villages Fleuris ».

Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, le CAUE et le comité départemental du tourisme présentent le *Guide technique de l'embellissement des villes et villages*. Il propose une démarche globale pour appréhender le traitement des différents espaces publics.

D'autres initiatives ont également été dans les Pays de la Loire, dans le Morbihan, dans l'Hérault, en Haute-Savoie... Dans le cadre de la convention FNCAUE/CNVVF, un guide national à l'usage des élus et techniciens des collectivités territoriales est en cours ; sa parution est prévue pour le deuxième semestre 2009. ■

La Gazette Officielle du Tourisme

LE C.A.U.E. 64 A TRENTE ANS

5 articles

Anglet Magazine - n°94 - décembre 2008 / janvier 2009

ANGLET

Sculptures : Viseux, Doucet et Hernandorena

**Du 12 décembre 2008
au 4 janvier 2009**



Le CAUE 64, à l'occasion de ses trente ans, présente une installation des œuvres de Claude Viseux, Christophe Doucet et Ibaï Hernandorena. Claude Viseux, architecte de formation, s'impose comme un sculpteur qui a su donner à son travail du métal une vraie singularité, tandis que les sculptures de Christophe Doucet conservent la trace, la mémoire des cabanes, des outils et des gestes ancestraux. Quant à Ibaï Hernandorena, il développe un travail autour de l'habitat et de la micro-architecture, du design.

Paris de la salle des congrès de la Chambre d'Anglet. Informations CAUE 64 : 05 59 84 53 66.

Anglet Magazine

La ville et l'art



Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) des Pyrénées-Atlantiques, à l'occasion de ses trente ans, présente une installation des œuvres de Christophe Doucet, Claude Viseux et Ibaï Hernandorena. Les sculptures de Christophe Doucet conservent la trace, la mémoire des cabanes, des outils et des gestes ancestraux. Il utilise des matériaux issus de son environnement quotidien (bois, pierre) ou abandonnés, marqués par les échos d'un monde industriel (éléments en fer, fragments de machines diverses). Claude Viseux, architecte de formation, s'est imposé comme un sculpteur qui a su donner à son travail du métal une vraie singularité. Son œuvre protéiforme est traversée, animée par des références et des obsessions liées à un monde profondément visuel. Quant à Ibaï Hernandorena, il développe un travail autour de l'habitat et de la micro-architecture, du design et de l'art. Par sa simplicité et sa radicalité, cette réflexion implique des propositions utopiques et poétiques et nous conduit à poser un regard plus aigu sur notre environnement immédiat. Rappelons que les CAUE, organismes départementaux créés par la loi sur l'architecture de 1977, conseillent les particuliers comme les professionnels en architecture, urbanisme et paysage.

Du 12 décembre 2008 au 4 janvier 2009.
Parvis de la salle des congrès de la Chambre d'Amour. Informations CAUE 64 : 05 59 84 53 66.

Anglet

Comme des sentinelles de mémoire

EXPOSITION Trois sculpteurs exposent jusqu'au 4 janvier à la Chambre d'Amour

À l'occasion du 30^e anniversaire de sa création, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE) présente une exposition « Sculptures à la Chambre d'Amour » organisée en partenariat avec le service culturel de la ville d'Anglet.

Le CAUE, rappelons-le, s'engage à promouvoir aux côtés de ses partenaires territoriaux, le respect des paysages, la qualité de l'urbanisme et la création architecturale.

Didier Arnaudet, critique d'art et commissaire de l'exposition, dédie cette manifestation à Claude Viseux, récemment disparu. « Cette exposition transforme le parvis en un échiquier à la fois surprenant et insaisissable. Les sculptures s'y inscrivent comme les éléments de l'étrange scénographie d'une partie en cours et de ses stratégies rêvées ou réelles. Elles nous incitent à imaginer des trajectoires audacieuses, incisives dans l'espace et dans le temps. Elles sont les sentinelles d'une mémoire encore agissante, d'une actualité mouvante et d'un avenir qui reste fortement ouvert ».

Trois artistes sont à l'honneur sur le parvis. Claude Viseux, tout d'abord. Cet architecte de formation s'est imposé comme un sculpteur qui a su donner à son appropriation du matériau industriel une vraie singularité.



Sculptures sur bois de Doucet. Au fond : œuvre de Claude Viseux. PHOTO ALAIN D'ARIES

Né à Champagne-sur-Oise en 1927, décédé à Bayonne en novembre 2008, l'une des sculptures présentées dans cette exposition est la dernière réalisée par Claude Viseux, qui avait souhaité répondre à l'invitation des organisateurs par une nouvelle pièce.

Mémoire des savoir-faire ancestraux

Christophe Doucet ensuite, « qui, pour Didier Arnaudet, s'impose le souci de l'âpreté, de la dureté et se plie à l'intransigeance du désir d'aller à l'essentiel. Dans ces sculptures

taillées dans le bois, l'enjeu n'est pas d'affirmer une particularité mais de redonner une force à des liens oubliés, de rétablir une continuité entre le réel et la dimension poétique ».

Né en 1960 à Talence, l'artiste a installé son atelier dans une ancienne distillerie de résine. Ce choix n'a rien d'anecdotique. Il montre la puissance du lien qui le lie à la forêt des Landes. Ses sculptures conservent la trace, la mémoire des cabanes, des outils et des savoir-faire ancestraux.

Ibai Hernandez en enfin, nous présente « Bloc one », une étrange

construction qui conjugue la rigidité de la forme géométrique avec une vivifiante souplesse de la couleur. « À la fois condensé d'architecture et concentré d'espace, cette structure mélange ergonomie, fonctionnalité et design, tout en laissant la place à l'invention d'un temps de vie ».

Né en 1975 à Bayonne, Ibai Hernandez vit et travaille à Anglet.

Exposition de sculptures : du 12 décembre 2008 au 4 janvier 2009. Parvis de la salle des congrès de la Chambre d'Amour.

Alain d'Aries

Un nouveau plan d'action pour les collectivités

ANNIVERSAIRE Le CAUE des Pyrénées-Atlantiques fête ses 30 ans, vendredi, à la salle des congrès d'Anglet. Son directeur, Patrick Fifre, présente les enjeux de l'organisme

PHILIPPE HEMMERT

Le CAUE 64 est présidé par Jean-Louis Caset, conseiller général du canton d'Holdy. Son directeur est depuis cette année Patrick Fifre, arrivé d'Ardèche en avril. Il succède à Didier Balardelle.

« Sud-Ouest ». Le CAUE (1) des Pyrénées-Atlantiques a été le premier créé en France, le 28 février 1978. A quel besoin répondait-il ?

Patrick Fifre. Sa mise en place procède de la loi de 1977 sur l'architecture, qui instaurait non seulement les CAUE à raison d'un par département - mais réglementait aussi l'organisation de la profession d'architecte, ainsi que le fameux seuil des 170m² à partir duquel l'intervention de ce professionnel devient obligatoire dans tout projet d'urbanisme. Les Pyrénées-Atlantiques ont effectivement été le premier département à mettre en place cette structure. À l'inverse, d'autres départements ont laissé tomber ce projet dès les lois de décentralisation de 1982. Il n'y a donc que 89 CAUE aujourd'hui en France, Doon-TOM compris.

Quel est leur raison d'être, trente ans plus tard ?

Les CAUE se sont vus attribuer quatre missions par le législateur. D'abord, le conseil aux particuliers, ce qui permet à tous ceux d'entre eux qui souhaitent construire, agrandir ou rénover de bénéficier d'une consultation gratuite pour bien concevoir leur projet. Sachant que l'accompagnement se situe en amont du permis de construire et échoit toute intervention dans les plans et les travaux. La seconde mission consiste à organiser des formations pour des élus ou des professionnels. C'est par exemple le cas actuellement dans les Pyrénées-Atlantiques, avec un travail pour les artisans de la CAPEB sur l'accessibilité dans les bâtiments. En troisième lieu, les CAUE ont une action culturelle et de sensibilisation à différents sujets comme les éco-quartiers, le développement durable, le patrimoine, etc., au travers de conférences et d'expositions. Enfin, il s'agit d'être un outil d'aide à la décision, pour les collectivités locales, en ce qui concerne le diagnostic et la mise en place de projets urbains. Cette dernière mission est appelée à deve-



Arrivé récemment à la tête du CAUE 64, Patrick Fifre veut impulser une nouvelle dynamique à l'occasion de ce trentième anniversaire. PHOTO PATRICK HEMMERT

Le programme du 30^e anniversaire

■ Vendredi 12 décembre à la salle des congrès de la Chambre d'amour, à Anglet. Conférences à 75 h 30.

Daniel Le Couedic, directeur de l'Institut de géoarchitecture de Brest. « D'où viennent les CAUE. »

Luc Gwiazdzinski, géographe, expert européen sur les questions de mobilité, temps sociaux et développement urbain : « Les CAUE : nouveaux enjeux, nouveaux territoires de projets. »

Claude Evano, urbaniste, écrivain : « Les CAUE ont-ils un avenir ? »

Serge Despeyroux, vice-président de la Fédération nationale des CAUE, conseiller général : « Conclu-

nir la plus importante dans notre département.

Pourquoi ?

J'ai proposé, lors de mon arrivée en avril dernier, un programme de réorientation du CAUE 64, qui a été validé en assemblée générale en juin, puis concrétisé lors d'un séminaire de rentrée à Espelette en septembre.

tion historique et perspectives d'avenir pour les CAUE. »

Léopold Darritchon, maire de La Bastide-Clairence : « La collaboration de la commune de La Bastide-Clairence avec le CAUE 64. »

Didier Arnaudet, critique d'art : « Partenariat culturel du CAUE 64 avec la ville d'Anglet. »

Patrick Fifre, urbaniste, directeur du CAUE des Pyrénées-Atlantiques : « Le programme d'actions 2008-2010. »

■ Du 12 décembre au 4 janvier, exposition de sculptures, à la Chambre d'Amour, de Claude Viseux, Christophe Doucet et Ibal Hernandez.

Ce projet, qui vient d'être traduit en plan d'action lors du dernier conseil d'administration, la semaine dernière, a pour ambition de reconquérir le territoire en proposant aux collectivités locales un travail sur la durée. Autrement dit, à ne plus intervenir de manière ponctuelle, mais sur des contrats à long terme prenant en compte l'ensemble des

programmes d'une collectivité. Sachant là aussi, que le rôle du CAUE s'arrête avant la maîtrise d'ouvrage. J'ajoute que nous comptons également développer notre action culturelle et notre programme de formation pour les élus et les techniciens territoriaux. Un questionnaire de notre part diffusé dans tout le département a recueilli 75 réponses, ce qui atteste d'un besoin certain.

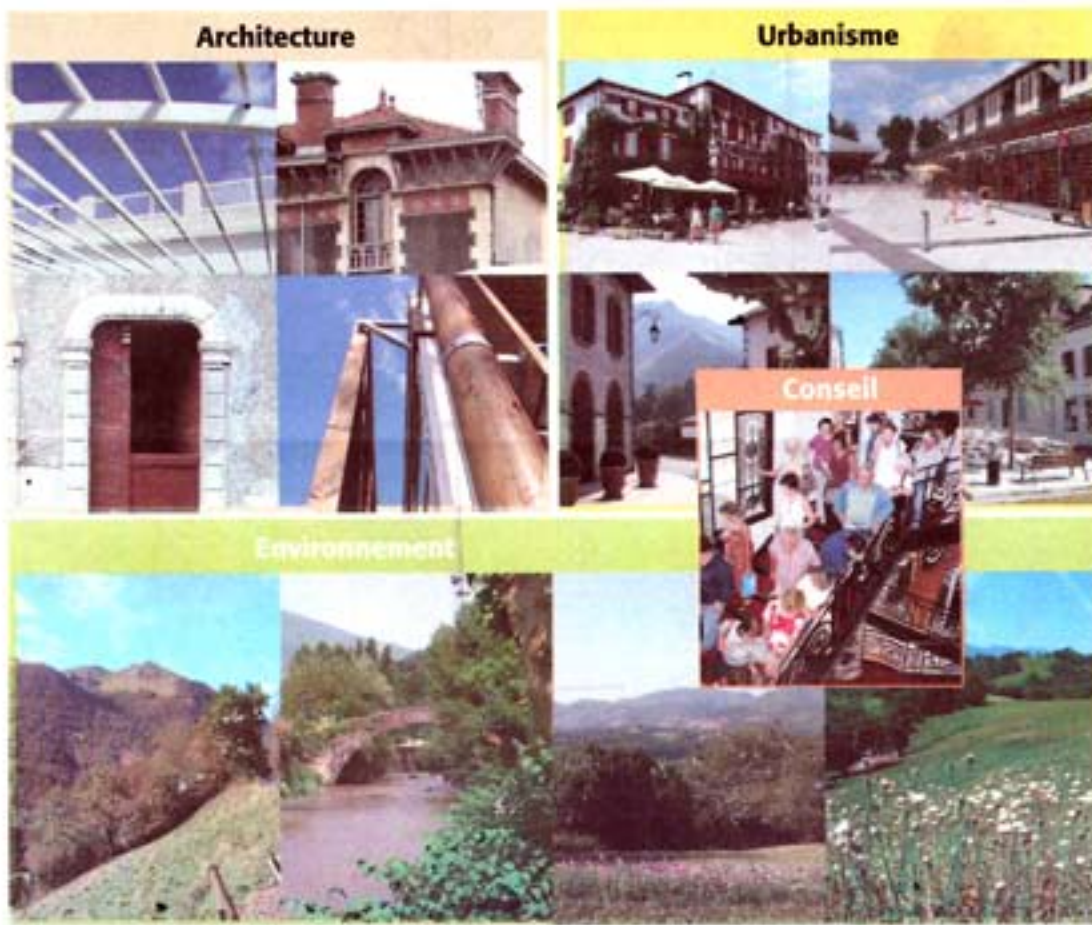
Cette redéfinition de votre rôle va-t-elle entraîner des modifications de fonctionnement au sein du CAUE 64 ?

Le CAUE 64 compte actuellement quinze personnes, dont deux travaillent dans l'antenne bayonnaise, à la caserne de la Nive, qui va être renforcée. L'équipe va être doublée et passera à quatre personnes. Elle sera bientôt rejointe par une cinquième, en l'occurrence un urbaniste. Nous allons également installer à Bayonne la cellule de conseil aux particuliers pour l'ensemble du département.

(1) Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

la **semaine** du Pays Basque

Le C.A.U.E. 64 au service de tous



C.A.U.E. • Siège de Pau

22 ter, rue L.-J. de Monaix
64000 PAU
Tél. : 05 59 84 53 66
Fax : 05 59 84 22 31

Courriel :
caue64@caue64.fr



Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
des Pyrénées-Atlantiques

www.caue64.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

C.A.U.E. • Antenne de Bayonne

4, allée des Platanes
64100 BAYONNE
Tél. : 05 59 46 52 62
Fax : 05 59 46 52 66

Courriel :
antennedebayonne@caue64.fr*

ECHOS

Les conseils d'un architecte

Telles appel aux professionnels du bâtiment... Les particuliers du C.A.U.E. (C.A.U.E. 44) ont organisé des ateliers de conseil gratuits pour les particuliers des communes de la région de la Mayenne...

Le CA.U.E. 64 en quelques chiffres

Le bilan de l'année 2007 est positif car le C.A.U.E. 64 a pu réaliser 1120 réponses par des particuliers et a réalisé une centaine de collectifs territoriaux pour des projets très variés (espaces publics et culturels de villages, urbanisme et développement, habitats publics, patrimoine, sites paysagers).

Un Centre de ressources

Le centre de ressources du C.A.U.E. 64 répond aux besoins d'information en matière d'architecture, d'urbanisme, d'environnement, de paysage, d'aménagement, d'habitat, d'économie locale de patrimoine etc... D'un d'échange interne pour l'équipe, il est également ouvert à tous. La consultation est libre et gratuite. Afin de vous garantir une plus grande qualité de service il est conseillé de prendre rendez-vous auprès de Carine Brochet, documentaliste au 05 34 94 33 44 Courriel: documentaliste@caue64.fr

L'exposition « EcoConstruire »

Itinéraire, cette exposition a pour objet d'expliquer les grands principes et enjeux en lien avec l'écoconstruction et de présenter les matériaux, modes constructifs et équipements adaptés. Cette exposition a été conçue par le C.A.U.E. 64, la Communauté d'Agglomération de Rennes Anglet Buzette et la commune de Buzette. Elle est la propriété du C.A.U.E. 64 qui en assure la gestion et le prêt au demandeur.

Contact : Agnès Pachobal, chargée de communication apachobal@caue64.fr

[C.A.U.E. 64 ► TRENTE ANS DÉJÀ...]

L'objet et le territoire

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques tire une certaine fierté d'avoir été le premier à mettre sur le territoire de France. C'était, sous l'administration Giscard, il y a trente ans déjà, une décision portée par la loi sur l'architecture de 1977.

avec un positionnement territorial plus en adéquation avec les missions définies par la loi.

Le mieux-vivre - Nous nous préoccupons toujours des questions d'architecture et de patrimoine. Mais, avec les diffin-

«

« un regard expert, mais qui n'est pas passionnel »

les phases de décentralisation, il a fallu s'interroger sur la manière d'aider les collectivités notamment des communes, pays) dans leur réflexion sur le mieux-vivre de

leurs citoyens. Aujourd'hui, avec les politiques qui découlent notamment du Grenelle de l'environnement, le C.A.U.E. se place davantage dans une mise en forme des objectifs de développement durable (travail durable, éco-quartiers, énergies renouvelables, nouveaux matériaux...). Le Grenelle n'est pas une fin en soi, mais un cadre de travail dans lequel nous étions déjà entrés et dans lequel nous nous trouvons donc confortés. En tant que spécialistes dans l'aide à la prise de décision et l'accompagnement des collectivités, nous sommes à même de répondre aux besoins et interrogations des élus confrontés à la nécessité d'intégrer ces concepts nouveaux ou les nouvelles obligations réglementaires en matière d'urbanisme dans leurs projets. Le C.A.U.E. se situe sur une vision systémique des problèmes » explique Patrick Filire, directeur du C.A.U.E. 64, géographe, urbaniste.

Le C.A.U.E. est donc une émanation du Conseil général. Il est financé principalement par une



Jean-Louis Caset, président du CAUE 64

taxe départementale. Une activité qui fait nettement de lui, comme le souligne son président, Jean-Louis Caset, conseiller général d'Ilhody « un outil de conseil au service du citoyen » : « il fait du conseil en amont, il ne s'occupe en revanche jamais de la maîtrise d'œuvre. Il est surtout un outil très utile et gratuit pour le particulier en recherche d'un avis lorsqu'il envisage de construire ou de rénover ou de restaurer. Il est également pour les collectivités qui n'ont pas en leur sein les moyens d'une expertise ». Le C.A.U.E. a également un avantage indéniable : comme il est neutre et n'a donc pas d'intérêt financier ni dans la conception, ni dans la réalisation, il propose un regard extérieur expert et complet, mais qui n'est pas passionnel...

Ni artisan, ni conseiller

Ce n'est ni artisan, ni conseiller et est la marque même de l'action du C.A.U.E. Il insiste ainsi sur la qualité et l'utilité du dialogue qu'il peut avoir tant avec le particulier qu'avec la collectivité :

Un programme d'actions sur trois ans

Pour passer le cap des trente ans, le C.A.U.E. 64 a décidé de procéder à un « lifting », ou si l'on préfère à un réaménagement.

Patrick Filire, récemment arrivé à sa tête a proposé un programme sur trois ans de réorientation et de reorganisation : « c'est en quelque sorte un contrat que le C.A.U.E. s'engage à respecter notamment à l'égard des instances partenariales existantes. Le C.A.U.E. doit aujourd'hui se situer dans une posture de reconnaissance tant pour ce qui concerne son positionnement territorial que sa notoriété ou sa crédibilité. Il doit

également retrouver la confiance de nombreux partenaires et coopérer avec eux dans des projets d'intérêt commun dans le contexte départemental mais également au-delà, régional, national... »

Cette nouvelle programmation s'organise en quatre principaux chapitres correspondant chacun à des axes stratégiques : reconquérir le territoire par un nouveau positionnement départemental, retrouver une crédibilité et une notoriété, réorganiser le fonctionnement interne et développer de nouvelles méthodes de management, rechercher une nouvelle visibilité et déployer une politique de

communication.

Dans la perspective d'un accompagnement sur la durée des collectivités, le C.A.U.E. va adapter ses méthodes de travail. Il va également mettre en place des programmes de sensibilisation et de formation destinés tant aux élus qu'aux professionnels. Des conventions seront bientôt signées avec les collectivités concernées en premier lieu le Conseil général, mais aussi avec des organismes comme la Capab qui regroupe les artisans, afin de mettre en place par exemple des formations spécifiques autour des nouveaux modes constructifs.

[COLLOQUE « 30 ANS » ► POUR MIEUX SE FAIRE CONNAÎTRE]

Né le 28 février 1978...

Le C.A.U.E. 64, créé officiellement le 28 février 1978 a trente ans, l'âge de la maturité. Il a donc décidé de célébrer cet anniversaire en organisant le vendredi 12 décembre à Anglet un colloque. Ce sera l'occasion pour lui de mieux se faire connaître, de préciser ses missions de service en faveur de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement et d'approfondir les problématiques de l'aménagement. Des personnalités, de notoriété nationale et locale, vont s'attacher à parler des Pyrénées-Atlantiques en particulier.

Daniel Le Couëdic, professeur des Universités, directeur de l'Institut de Géographie de Brest, architecte D.P.L.G., docteur es lettres et sciences humaines travaille sur les doctrines et les théories qui influencent l'aménagement, l'urbanisme et le paysage. Il se préoccupe également des architectes qui manifestent l'intention d'exprimer la particularité d'un pays ou d'une région. Il répondra à la question « D'où viennent les C.A.U.E. ? » Luc Gwiazdinski, géographe, maître de conférence à l'Université Joseph Fourier, enseignant à l'Institut de Milan, directeur de l'agence

Sherpa, expert européen des questions de mobilité, temps sociaux et développement urbain, interviendra sur les nouveaux enjeux qui s'imposent aux C.A.U.E. aujourd'hui. Claude Ervo, urbaniste, écrivain, professeur à l'École nationale supérieure de la Nature et du Paysage de Blois, s'interrogera sur l'avenir des C.A.U.E. Serge Despeyroux, vice-président de la Fédération Nationale des C.A.U.E., président du C.A.U.E. du Lot, président de l'Union Régionale des C.A.U.E. Midi-Pyrénées, conclura en énonçant les perspectives d'avenir pour les C.A.U.E.

Léopold Darrichon, maître de La Bastide-Clairmarc, témoin-guêpe de la collaboration de sa commune avec le C.A.U.E.

Didier Arnaudet, critique d'art, écrivain, commissaire de l'exposition « Sculptures à la Chambre d'Amour » évoquera le partenariat culturel organisé avec la ville d'Anglet.

Patrick Filire, directeur du C.A.U.E. des Pyrénées-Atlantiques, développera le programme d'actions 2008-2010.

Le colloque a lieu dans la salle des congrès de la Chambre d'Amour, le vendredi 12 décembre à partir de 18h00.

La Semaine du Pays-Basque - du 4 au 10 décembre 2008



LSPIBERTRAND LAPEQUE /
 Monique Larran-Lange, vice-présidente du Conseil général et du C.A.U.E. 64, Patrick Iffre, directeur du C.A.U.E. 64.

« *Intime, poursuit Jean-Louis Caset, qu'il est un outil indispensable pour les communes ou les intercommunalités qui, le pluspart du temps, ne disposent pas de services techniques ou de moyens d'expertise pour leurs projets. La difficulté, c'est que les communes ne le connaissent le plus souvent qu'à ses traversés des interventions attribuées par le Conseil général pour qu'elles les obligent à passer par lui. Or, les personnels de*

C.A.U.E. ont des compétences qui peuvent être mises à contribution pour les projets de territoire qu'ils soient aménagements de traversés de villages, créations ou restructurations de places, implantations diverses. Le Conseil est véritablement un outil de concertation, d'aide à la réflexion et à la décision, un partenaire privilégié pour les acteurs du développement local. »

Les missions du C.A.U.E. 64

concernent trois domaines de compétences : l'architecture, l'urbanisme et l'environnement dans sa dimension « paysage ». Ses actions de conseils, de sensibilisation, de formation et d'information s'inscrivent dans « une démarche d'optimisation des richesses et des particularités du département ». Avec un noble dessein : promouvoir la qualité de vie du citoyen.

Des projets culturels

Le C.A.U.E. a décidé également d'investir la scène culturelle départementale. Il proposera ainsi divers projets culturels et pédagogiques concernant l'architecture, le patrimoine des paysages, le développement durable, les rapports entre l'architecture et l'art, les nouvelles techniques de communication. Il s'agira aussi pour cette sensibilisation sur les événements soutenus au plan national ou européen comme les journées du patrimoine, la semaine du développement durable, les opérations «

vivre la ville » ou « rendez-vous aux jardins » etc... Il va proposer une exposition sur les travaux de l'architecte André Reyroux qui a travaillé dans le désert d'Algérie et ramené de là-bas d'intéressantes évolutions sur l'architecture de terre. Un autre projet a été lancé sur Pau qui souhaite mettre en valeur la mutation d'un territoire en l'occurrence la « Porte des gaves » au travers du support photographique. Le C.A.U.E. 64 met d'ores et déjà en chantier un grand colloque prévu en 2010 sur le thème « Habitat et identité ».

Il présentera également bientôt l'exposition sur l'architecture des 3B (Béarn, Béarn, Pays Basque) qui avait été mise en place en 1937 à l'occasion de l'exposition internationale. Au delà de ces événements qui jalonneront l'année, le C.A.U.E. cherchera à fidéliser un public par le biais de cycles de conférences, de soirées débats, de visites de bâtiments ou de quartiers.

Le programme « 30 ans »

- 15h00 | accueil des participants
- 16h00 | allocution d'ouverture et discours d'accueil par M. Jean-Louis CASET, Président du C.A.U.E. des Pyrénées-Atlantiques, Conseiller général du canton d'Ichty et Maire d'Arrens
- 16h00 | conférences
- 16h00 | allocution des officiels par M. Philippe REY, Préfet des Pyrénées-Atlantiques, M. Jean CASTINGS, Président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, M. Jean ESPLANDO, Conseiller général d'Anglet Nord et Maire de la Ville d'Anglet
- 18h30 | cocktail
- 18h30 | dîner



La salle des congrès de la Chambre d'Amour (Anglet)
 Source : Ville d'Anglet - Architecture, Agence KIKICHO / CREDIT PHOTO : ARTHUR PÉQUIN /

la semaine

[UNE EXPOSITION A ANGLET] « Sculptures à la Chambre d'Amour »

Du 12 décembre 2008 au 4 janvier 2009,
 exposition à Anglet en hommage à Claude Viseur.

Dans le cadre des manifestations organisées pour le trentenaire du C.A.U.E. 64, une exposition artistique a été mise sur pied à Anglet intitulée « Sculptures à la Chambre d'Amour ». Elle est dédiée à Claude Viseur récemment disparu qui lui a confié l'une de ses dernières pièces.

Son commissaire en sera Didier Arnaudet critique d'art et écrivain. L'exposition est organisée en partenariat avec le service culturel de la ville d'Anglet. Cette collaboration répond à la volonté du C.A.U.E. 64 de reconnaître les acteurs culturels et d'aborder, comme ici, les thèmes de l'Art Urbain, l'Art et la Ville, l'Art et l'Architecture. Sujets d'autant plus importants à traiter aujourd'hui, qu'ils renvoient à l'activité de conseil auprès des élus sur les espaces publics, coeurs de réflexion du C.A.U.E. 64.



PHOTO ALEXANDRA VAGUERO /

Deux artistes, trois personnalités, trois modes d'expression à venir appréciés...

• **Christophe Doucet** utilise des matériaux issus de son environnement quotidien (bois, pierre) ou abandonnés, marqués par les échos d'un monde industriel (débris en fer, fragments de machines diverses). Ses sculptures conservent la trace, la mémoire des cabanes, des outils et des gestes ancestraux. On remarque le caractère rudimentaire des éléments assemblés et travaillés, une certaine naïveté dans la présentation mais on se peut douter de l'efficacité des constructions, des objets et des signes proposés (chaises, haches, costumes, objets, figures oubliées, formes familières ou inconnues). Il agit sur l'élémentaire et, dans une opération proche de celle de l'abstraction, il le métamorphose. (Né en 1960 à Talence. Vit et travaille à Tallet).

Didier Arnaudet

Né en 1951, il vit et travaille à Bordeaux et Anglet. Commissaire d'exposition, critique d'art, membre de l'Association internationale des Critiques d'art, il collabore régulièrement à Art Press. Auteur de nombreux articles sur les arts plastiques et l'architecture dans différents revues françaises et étrangères, de textes et d'études dans divers catalogues et publications. Ecrivain, Didier Arnaudet a publié plusieurs ouvrages notamment aux éditions « Le Bleu du ciel ».



• **Architecte de formation, Claude Viseur** s'est imposé comme un sculpteur qui a su donner à son travail du métal une vraie singularité. Mais, c'est surtout un artiste qui ne se limite pas à une seule forme d'expression artistique, tel que les catégories logiques, ordonnées et organise le chaos pour lui donner une vraie rigueur où les signes s'affrontent, les techniques s'échangent, les équilibres se construisent et se déconstruisent. Son œuvre problématique est traversée, animée par des réflexions et des observations liées à un monde pro-

• **Ibai Hernandez** développe un travail autour de l'habitat et la micro-architecture, le design et l'art. Par sa simplicité et sa radicalité, cette réflexion implique des propositions atopiques et poétiques et nous conduit à poser un regard plus aigu sur notre environnement immédiat. Ses structures et objets hybrides émergent d'un quotidien où nous pourrions croire trouver une vraie rigueur où les signes s'affrontent, les techniques s'échangent, les équilibres se construisent et se déconstruisent. Son œuvre problématique est traversée, animée par des réflexions et des observations liées à un monde pro-

Un service d'intérêt public

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Aquitaines est un organisme associatif, créé sous l'égide du Conseil général de ce département, en application de la loi du 3 janvier 1977 dite sur l'Architecture. Il est financé principalement par une taxe départementale : TD C.A.U.E., article 1599 B du Code Général des Impôts.

Les missions du C.A.U.E. 64 concernent trois domaines de compétences : l'architecture, l'urbanisme et l'environnement dans sa dimension « paysage ». Ses actions de conseil, de sensibilisation, de formation et d'information s'inscrivent dans une démarche d'optimisation des richesses et des particularités du département. Intervenant en amont de la maîtrise d'œuvre, il n'a pas d'intérêt financier dans la conception et la réalisation des constructions ou

des aménagements projetés. Cette neutralité garantit l'objectivité de ses conseils. Ni artiste ni censeur, il est un artisan d'un dialogue nécessaire à la qualité et à l'économie durable des projets. Il est un outil de concertation, d'aide à la réflexion et à la décision. Le C.A.U.E. 64 est un partenaire privilégié des acteurs du développement local. Ses missions sont diversifiées : mission de conseil auprès des particuliers ou auprès des collectivités locales, mission d'expertise

sur les projets de territoires et actions de sensibilisation ou de formation. De l'espace naturel à l'espace bâti, la vocation du C.A.U.E. 64 est de promouvoir la qualité de vie dans un esprit de dialogue et de partenariat. Ses statuts, fixés par le décret 78.172, le place à un caractère où se rassemblent les acteurs du cadre de vie et de l'aménagement du département : élus, administrations, professionnels, associations et organismes concernés.

Le Conseil d'administration est composé de six élus désignés par l'Assemblée Départementale ; de quatre représentants de l'État ; de quatre professionnels et deux personnes qualifiées désignées par le Préfet ; de six membres élus par l'Assemblée générale. Ses actions au service de l'intérêt public sont relayées par le réseau C.A.U.E. : Union Régionale d'Aquitaine et Fédération Nationale.

Auprès des particuliers et des collectivités

Le C.A.U.E. 64 conseille les particuliers

Les particuliers sont invités à consulter les architectes conseillers du C.A.U.E. 64 lorsqu'ils envisagent de construire, de réaménager ou d'agrandir leur habitation, d'édifier une annexe à leur maison, de bâtir un bâtiment professionnel, de restaurer un patrimoine bâti ou d'y apporter des améliorations.



« Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement fournit aux personnes qui doivent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois pouvoir être chargé de la maîtrise d'œuvre. » Art 7 alinéa 2 loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'Architecture.

Le C.A.U.E. 64 accompagne les collectivités locales



Le C.A.U.E. 64 a pour mission d'apporter aux acteurs locaux une aide à la décision en matière d'architecture, d'aménagement et de paysage. Il est à la disposition des collectivités locales pour améliorer la qualité du cadre de vie des habitants et aider les élus à maîtriser la cohérence de l'aménagement de leur territoire. Les architectes, urbanistes et la paysagiste du C.A.U.E. 64 accompagnent la réflexion et la mise au point des démarches appropriées à la réalisation des projets urbains et paysagers. « Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. » Art 7 alinéa 4 loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'Architecture.

A votre service

Pour mener à bien ses missions, le C.A.U.E. 64 emploie des spécialistes formés aux disciplines de l'architecture, du patrimoine, de l'aménagement de l'espace et du cadre de vie.

Président : Jean-Louis CASET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - CONSEIL D'ADMINISTRATION - BUREAU



Le C.A.U.E. 64 sensibilise, informe et forme le public



Au-delà de sa mission d'information au quotidien auprès du public, le C.A.U.E. 64 conduit de sa propre initiative ou en collaboration avec ses partenaires une politique de promotion et de communication sur le département. Publications, journées d'échanges, formations, expositions, visites et manifestations à thème sont autant de vecteurs qui valorisent chaque année l'architecture, l'urbanisme ou le paysage. Les thèmes abordés répondent à des préoccupations d'actualité dans la vie départementale. « Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilisation et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. » Art 7 alinéa 1 loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'Architecture.



22 ter, rue Jean-Jacques de Monaix - 64000 Pau
Tél. 05 59 84 53 66 - Fax 05 59 84 22 31 - E-mail : caue64@caue64.fr
Antenne de Bayonne - 4, allée des Platanes - 64100 Bayonne
Tél. 05 59 46 52 62 - Fax 05 59 46 52 66 - E-mail : antennedebayonne@caue64.fr
www.caue64.fr